



# Services et formations 2016-2017

en ergonomie, santé et  
sécurité au travail



## L'équipe d'ERGOrama

ERGOrama SA dispose d'une équipe multidisciplinaire et d'un niveau de qualification élevé, ainsi que d'un réseau de partenaires extérieurs auxquels elle fait appel en cas de besoin.

Par leurs formations et leurs expériences de terrain, nos collaborateurs sont familiers au fonctionnement des entreprises. Ils se tiennent en permanence au courant des développements en ergonomie, santé et sécurité au travail. Ils accomplissent leur travail en se conformant au code de déontologie des Ergonomes Européens, ainsi que des associations professionnelles dont ils font partie. ERGOrama tient à offrir à ses collaborateurs une activité professionnelle variée et valorisante.



**Daniel Ramaciotti**  
**(administrateur)**  
Ancien. Prof. associé (UniNE)  
Ergonome européen  
Ingénieur de sécurité  
Hygiéniste du travail



**Rafaël Weissbrodt**  
**(administrateur)**  
Psychologue du travail et des  
organisations  
Ergonome Européen  
Chargé de sécurité



**Pascal Ramaciotti**  
**(administrateur)**  
Ingénieur ETS en génie  
chimique  
Ingénieur de sécurité



**Laura Bouget**  
Psychologue du travail et des  
organisations  
Chargée de sécurité



**Aurelia Chiavazza**  
Psychologue du travail et des  
organisations



**David Francioli**  
Physicien  
Ergonome  
Chargé de sécurité



**Daniela Isgro**  
Psychologue du travail et des  
organisations



**Yannick Milleret**  
Ergonome



**Olivia Muret**  
Psychologue du travail et des  
organisations



**Bruno Parent**  
Chargé de sécurité MSST  
Chargé de sécurité en protection  
incendie  
CAS Travail et santé



**Corine Sutter**  
Psychologue du travail et des  
organisations  
Diplômée en gestion et en  
administration (FCPM)



**David Vrtacic**  
Analyste-programmeur  
Technicien ET

ERGOrama SA  
6, route des Acacias  
CH 1227 Acacias-Genève

Tél: +41 22 830 09 09 / Email: [info@ergorama-sa.ch](mailto:info@ergorama-sa.ch); [www.ergorama.com](http://www.ergorama.com)

## Contenu

<p>Présentation de l'entreprise et de ses prestations de service:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- L'intervention</li><li>- La recherche appliquée</li><li>- Le développement d'outils informatiques de gestion en santé et sécurité au travail</li><li>- La formation</li></ul>	Société et prestations
<p>ERGOrama accompagne les entreprises dans la mise en œuvre de la directive MSST au travers de sa « solution-type MSST » approuvée par la CFST dès 1999, à laquelle plus de 400 entreprises ont déjà adhéré.</p>	Solution-type MSST
<p>ERGOrama développe différents outils informatiques d'aide à la gestion de la santé et de la sécurité au travail (SST). Ces outils permettent de produire des documents tels que: les déclarations d'accidents, l'enregistrement du temps de travail et des absences, des listes de dangers et de mesures.</p>	Outils de gestion en SST
<p>ERGOrama propose un programme de formation en ergonomie, santé et sécurité au travail destiné à la formation initiale et continue de chargés de sécurité, d'assistants de sécurité et de correspondants en SST (PerCo). Cette section présente les descriptifs des cours 2016 et 2017 ainsi que des répertoires par thème et par date.</p>	Formation et planning

## **Société et prestations**

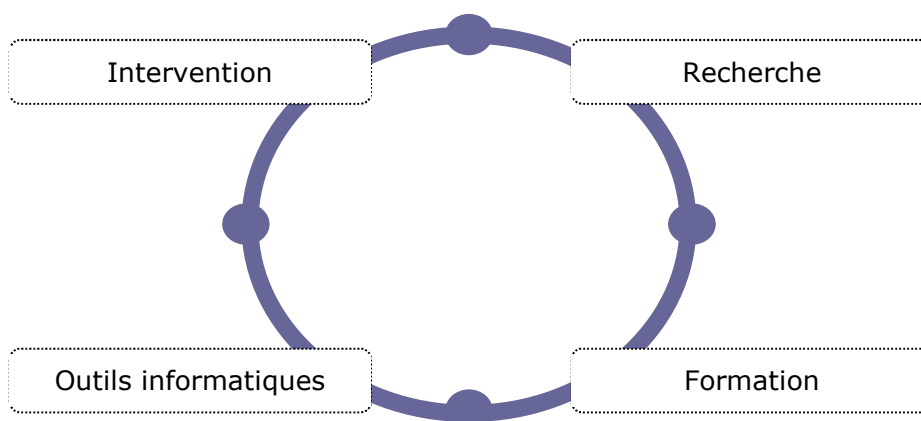
ERGOrama S.A. est une société de services en ergonomie, santé et sécurité au travail, active dans toutes les branches économiques et dans le secteur public. Elle a été fondée en 1995, dans l'objectif de contribuer à la sécurité et à la protection de la santé au travail, par l'intervention sur le terrain, la formation initiale et continue, la recherche scientifique et le développement d'outils informatiques.

### **Notre approche**

La vision d'ERGOrama s'inscrit dans une approche ergonomique globale, privilégiant la présence sur le terrain, la prévention primaire et la participation des personnes directement concernées. L'ergonomie vise à optimiser le fonctionnement des entreprises et institutions en adaptant le travail aux collaborateurs (organisation, contenu, tâches, postes, outils et environnement).

Nos quatre domaines d'action (intervention, formation, recherche et développement informatique) sont complémentaires et indissociables. L'intervention est au cœur de notre travail. Elle est soutenue et complétée par notre offre de formation initiale et continue. Nos projets de recherche appliquée garantissent la solidité de nos fondements scientifiques et de notre méthodologie. Nos logiciels spécialisés facilitent la gestion de la santé, de la sécurité, des horaires, des données d'absences et d'accidents, ainsi que de la gestion des produits chimiques dans l'entreprise.

Vous trouverez davantage d'informations dans notre charte d'entreprise, consultable sur notre site [www.ergorama.com](http://www.ergorama.com), rubrique « La société ».



## Nos prestations

**MSST:** mise à disposition d'une solution-type reconnue pour la mise en œuvre de la directive (voir p. 6).

**Outils informatiques:** mise à disposition d'outils informatiques pour la gestion de la santé et de la sécurité au travail (voir à partir de la p. 8).

**Interventions en ergonomie, santé, sécurité et hygiène au travail:** ERGOrama effectue des interventions ponctuelles ou permanentes en santé, sécurité et hygiène au travail. Toutes ces interventions sont conduites dans la perspective de l'ergonomie de l'activité dont les principes sont:

- l'analyse ergonomique de l'activité fondée sur des observations du travail « réel » et des entretiens avec les travailleurs;
- la construction collective de solutions, associant hiérarchies, concepteurs, opérateurs et utilisateurs;
- la prise en compte des contraintes économiques et sociales auxquelles les entreprises sont soumises.

L'ergonomie a pour objectif de contribuer à l'efficacité de l'entreprise en:

- agissant sur l'organisation du travail et la fiabilité des processus afin de réduire l'impact des erreurs, des dysfonctionnements et des incidents sur la production;
- créant un environnement de travail favorable au maintien et au développement de la santé des personnes.

Les interventions d'ERGOrama portent soit sur l'organisation de la mise en œuvre de la directive CFST no 6508 relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail (MSST), ou alors sur des problématiques spécifiques, telles que:

- la prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS);
- la prévention des risques psycho-sociaux (RPS);
- l'aménagement de postes de travail dans l'industrie et dans le secteur tertiaire;
- l'intervention précoce dans le cadre de l'assurance invalidité (AI) pour le maintien en emploi de personnes en situation d'handicap;
- l'aménagement du temps de travail (horaires et alternances);
- l'identification de dangers spécifiques ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de mesures de prévention;
- l'assainissement de l'environnement physique de travail.

## **Enquêtes sur les conditions de travail, la santé et la satisfaction**

ERGOrama dispose d'une large expérience dans la conduite d'enquêtes permettant le recueil systématique de la perception des employés sur leur situation de travail et leur état de santé.

Notre démarche repose sur une méthodologie d'enquête éprouvée et sur différents questionnaires validés<sup>1</sup>. Elle inclut l'analyse des données, leur interprétation et la mise en place de mesures de prévention fondées sur les résultats. Nous disposons aussi de données de comparaison permettant de situer l'entreprise par rapport à son contexte.

Ces enquêtes peuvent être conduites dans le cadre de démarches spécifiques s'inscrivant dans la politique de santé et sécurité des entreprises. En ce sens, elles se distinguent des enquêtes de satisfaction habituelles.

### **Quelques références**

***Animaliers (Université de Genève):*** prévention des troubles musculo-squelettiques et des troubles respiratoires

***Banque Cantonale Vaudoise:*** enquête sur le risque d'agression

***Compagnie Industrielle de Monthey SA:*** enquêtes de santé au travail

***Enseignants vaudois (PMU Lausanne):*** prévention du stress

***Etat et Ville de Genève:*** enquêtes de santé au travail

***Johnson & Johnson (Le Locle):*** intervention pour la prévention des troubles musculo-squelettiques

***Migros Genève:*** évaluation ergonomique des conditions de travail

***Police Secours (Police cantonale genevoise):*** participation à l'aménagement du temps de travail

***Transports publics lausannois et CFF:*** aménagement des horaires de travail du personnel roulant

---

<sup>1</sup> Entre autres, licence pour l'emploi du Working Conditions and Control Questionnaire (WOCCQ©), de l'Université de Liège.

## Recherche

ERGOrama contribue, par ses activités de recherche appliquée en ergonomie, santé et sécurité au travail, à la production de connaissances solides et actualisées, indispensables à toute intervention efficace sur le terrain.

Nous réalisons aussi des documents de synthèse en matière de prévention des risques professionnels basés sur la revue systématique de la littérature et sur notre expérience de terrain. Ces publications favorisent la diffusion des dernières connaissances scientifiques en matière de santé et sécurité au travail auprès d'un large public.

## Quelques références

**Association suisse des Médecins d'entreprise des Etablissements de soins – SOHF:** *publication sur la prévention des lombalgies et des troubles musculo-squelettiques en milieu de soins*

**Conférence romande et tessinoise des offices cantonaux de protection des travailleurs:** *brochure « La violence au travail »*

**Promotion Santé Suisse:** *promotion de la santé dans le second œuvre de la construction*

**Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO):**

- *coûts du stress en Suisse*
- *effets du travail de nuit permanent sur la santé*
- *revue de littérature sur la surveillance des travailleurs*

**SNCF:** *liens entre changements organisationnels, santé, sécurité et climat social*

**Suva:** *liens entre sécurité au travail et certification qualité*

**Divers secteurs d'activités (agroalimentaire, petite enfance, établissements médico-sociaux et autres):** *mandats en entreprise et encadrement de mémoires universitaires*



## **Solution-Type MSST ERGOrama**

La directive CFST no 6508 relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail (MSST) concrétise l'obligation de l'employeur de gérer de manière systématique la sécurité et la santé au travail. Pour répondre aux exigences de cette directive, les entreprises peuvent élaborer leur propre solution, mettre en œuvre une solution collective proposée par leur branche économique ou adhérer à une « solution-type » proposée par une entreprise de service en santé et sécurité au travail.

En 1999 déjà, la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST) a approuvé la solution-type d'ERGOrama. Cette solution a été adoptée, depuis lors, par plus de 400 entités privées et publiques de différentes tailles et présentant différents profils de dangers. ERGOrama est présente dans la plupart des branches économiques: hôtellerie & restauration, EMS & cliniques, spectacles, administrations communales, banques & assurances, commerce de détail, second œuvre de la construction, industries, etc.

L'adhésion à la solution-type est fondée sur un contrat qui régit les modalités de la collaboration entre l'entreprise et ERGOrama pour la mise en oeuvre de la directive MSST.

ERGOrama s'engage à fournir les prestations suivantes:

- participation à l'organisation de la mise en œuvre de la directive MSST au sein de l'entreprise;
- programme annuel de formation inter-entreprises et mise sur pied de formations spécifiques à l'entreprise;
- soutien pour l'identification des dangers et des problèmes de santé au travail (au travers de visites sur le terrain, d'analyses causales d'accidents du travail, de séminaires de formation ou de documents ad hoc);
- proposition de mesures de prévention, assistance lors de leur mise en œuvre et évaluation des résultats;
- assistance pour la production des documents requis par la directive MSST;
- conseils à l'entreprise et à son personnel sur toute question de santé ou de sécurité au travail;
- possibilité de participation aux audits MSST des organes d'exécution (inspections du travail et SUVA);
- sur demande, mise en relation de l'employeur, des employés ou de leur médecin traitant avec un médecin du travail, en cas de suspicion ou de risque de maladie professionnelle.



De son côté, l'entreprise s'engage à:

- fournir toutes les informations utiles à l'application de la solution, notamment une copie de chaque déclaration d'accident ou de maladie professionnelle envoyée à son assureur LAA;
- nommer un correspondant santé-sécurité pour coordonner le projet dans l'entreprise et assurer les contacts avec ERGOrama;
- assurer la formation régulière du correspondant santé-sécurité (au moins une demi-journée par an, même pour les petites entreprises, à choisir dans le programme de formation d'ERGOrama);
- informer son personnel sur les questions de santé et de sécurité au travail, conformément au sixième point de la directive MSST (participation des travailleurs ou de leurs représentants).

En principe, le contrat est signé pour une durée initiale de trois ans, le temps habituellement nécessaire pour mettre en place et pérenniser une organisation pour la gestion de la santé et de la sécurité au travail.

Les honoraires d'ERGOrama sont fixés sur une base forfaitaire en fonction de la taille de l'entreprise, du nombre d'établissements distincts, de la nature des risques, et des éventuelles prestations complémentaires demandées par l'entreprise. Le montant du forfait est négocié et fixé de cas en cas. La plupart du temps, celui-ci se situe à l'intérieur d'une fourchette comprise entre 40.- et 100.- CHF par salarié (équivalent plein-temps).

### **Quelques références**

*Des entreprises du bâtiment, p.ex. **Sedelec** (Genève)*

*Des banques, comme **Lombard Odier** (Genève, Vaud, Zurich, Lugano)*

*Des hôtels à l'exemple du **Starling Geneva Hotel & Conference Center***

*Des écoles, notamment **l'Ecole Hôtelière de Lausanne***

## Outils de gestion en SST

ERGOrama développe et propose un progiciel et plusieurs applications *full web* pour:

- gérer les données et les activités de l'entreprise relatives à la santé et à la sécurité au travail (SST) (progiciel **GESTOrama<sup>®2</sup>**);
- faciliter l'**identification des dangers** au sens de la directive MSST (application *full web*);
- faciliter la conception des horaires et l'**aménagement du temps de travail** (application *full web*);
- établir des déclarations d'accident et produire des indicateurs statistiques relatifs à la fréquence, à la gravité et aux causes (application *full web*);
- gérer les risques liés aux **produits chimiques** utilisés dans l'entreprise (application *full web*).

### **GESTOrama<sup>®2</sup>**

*GESTOrama<sup>®2</sup>* est un progiciel pour la gestion intégrée de la santé et de la sécurité au travail. Il comprend les fonctionnalités suivantes:

- inventaire des dangers et analyse de risque;
- enregistrement et analyse des accidents;
- élaboration et suivi des mesures de prévention;
- gestion des formations;
- gestion des activités, de la communication et de la documentation (mailing, agenda, planning);
- analyses statistiques des données pour la construction de tableaux de bord et la recherche.

*GESTOrama<sup>®2</sup>* est compatible avec les exigences de traçabilité de la directive MSST et les principaux référentiels en santé et sécurité au travail (OHSAS 18001, ILO-OSH 2001, etc.).

### **Quelques références**

*Administration publique, **Université de Genève***

*Service des ressources humaines, **Etat du Valais***

## Guide d'identification des dangers

La Directive MSST n°6508 stipule que tout employeur est tenu de réaliser une détermination des dangers pour la sécurité et santé du personnel et de mettre en place les mesures de prévention adaptées.

### Objectifs

ERGOrama accompagne les adhérents à la solution-type MSST d'ERGOrama dans l'identification des dangers pour la sécurité et santé au travail. Cet accompagnement est entre autres réalisé au travers de la formation d'un correspondant santé et sécurité au travail et des visites de terrain. La création d'un guide d'identification des dangers constitue un moyen de communication supplémentaire entre ERGOrama et ses partenaires ainsi qu'à l'intérieur de l'entreprise.

### Brève description

ERGOrama a développé un guide d'identification des dangers fondé sur une nomenclature reconnue au niveau international; l'utilisateur peut saisir en ligne les dangers identifiés et les mesures de prévention déjà mises en place ainsi que celles qui restent à prendre.

Le guide possède une aide en ligne renvoyant à de la documentation. Les données saisies sont conservées sur une plate-forme informatique sécurisée restant accessible aux utilisateurs pour la mise à jour constante des dangers identifiés. Ces guides constituent un complément aux observations sur le terrain pour identifier les dangers liés au travail, élaborer et prioriser les mesures de prévention nécessaires et assurer un suivi de leur mise en œuvre.

### Intérêt de l'outil

- Faciliter l'établissement de listes de dangers requises par la MSST pour la santé et sécurité au travail;
- Faciliter l'élaboration de mesures de prévention adaptées aux spécificités de l'entreprise;
- Assurer une traçabilité des dangers et des mesures de prévention mises en œuvre au sein de l'entreprise.

### Démarche proposée

1. L'outil sera progressivement mis à disposition des entreprises adhérentes à la solution-type MSST d'ERGOrama;
2. Les autres entreprises intéressées peuvent contacter ERGOrama.

*Pour adhérer au projet, nous contacter au +41 22 830 09 09*

## Enquêtes et questionnaires

L'enquête par questionnaire permet d'explorer la perception des risques, des conditions de travail et de l'état de santé des employés dans l'entreprise.

Les outils et les méthodes pour aborder ces questions sont différents de ceux utilisés pour identifier et prévenir les risques matériels (chimiques, mécaniques, etc.). Les aspects subjectifs liés à la pénibilité ressentie au travail doivent être pris en compte dans l'évaluation des risques.

### Objectifs

ERGOrama propose une méthodologie d'enquête permettant d'explorer les perceptions des risques professionnels ainsi que les attentes et besoins du personnel en matière de santé et de sécurité au travail. Cet outil permet de rationaliser et faciliter la conception, la passation et le dépouillement des questionnaires

### Brève description

ERGOrama accompagne les entreprises souhaitant conduire des enquêtes par questionnaire en « santé, situation de travail et satisfaction ». Dans ce contexte, ERGOrama met à disposition des questionnaires validés dans la littérature scientifique et aide les entreprises à concevoir des questions complémentaires adaptées à leur problématique. La participation d'ERGOrama permet de garantir la confidentialité des réponses.

### Intérêt de l'outil

- Faire le point sur la question de la perception des risques associés au travail;
- Cibler des mesures de prévention adaptées aux spécificités de chaque établissement;
- Améliorer les conditions de travail et le climat social, ce qui peut contribuer, à moyen terme, à réduire les absences pour cause de maladie.

### Démarche proposée

1. Contact avec l'entreprise, afin de définir les modalités de la collaboration (projets, besoins et souhaits en matière de prévention);
2. Définition de la forme d'une éventuelle collaboration avec ERGOrama.

## **Aménagement du temps de travail et gestion des absences**

La Loi sur le Travail demande aux entreprises de tenir un registre du temps de travail de chaque salarié. Les Ordonnances 1 et 2 relatives à la Loi sur le Travail (LTr) réglementent la durée et les horaires de travail, le temps de repos journalier, le travail de nuit et le travail du dimanche. Ces dispositions sont complexes et varient d'un secteur économique à l'autre. De plus, elles sont souvent modulées par les conventions collectives et les contrats individuels de travail.

### **Objectifs**

ERGOrama met à disposition de ses partenaires un outil en ligne pour la conception des horaires, l'enregistrement du temps de travail et la gestion des absences dans une perspective RH.

### **Brève description**

ERGOrama finalise le développement d'un outil en ligne pour la conception et la gestion des horaires de travail atypiques et le suivi des absences. Cet outil permet aux entreprises de planifier les horaires de travail du personnel, tout en tenant compte des contraintes réglementaires et des connaissances actuelles en ergonomie (rythmes biologiques et sociaux, alternance travail et repos, etc.). Cet outil permet de simuler des aménagements du temps de travail, en vue de favoriser un compromis entre les besoins de l'entreprise et les besoins du personnel.

### **Intérêt de l'outil**

- Simplification des tâches administratives relatives à la gestion du temps de travail et des absences en réponse aux exigences de la LTr;
- Amélioration de la qualité des horaires de travail;
- Production des enregistrements du temps de travail requis par la LTr;
- Élaboration de statistiques d'absences rigoureuses, pertinentes et interprétables.

### **Démarche proposée**

1. Contact avec un correspondant de l'entreprise, afin de définir les modalités de la collaboration (procédure d'importation et de saisie des données);
2. Formation à l'utilisation du logiciel, aux exigences légales et aux principes ergonomiques, ainsi qu'à l'établissement et à l'interprétation de statistiques d'absences.

*Pour adhérer au projet, nous contacter au +41 22 830 09 09*

## Déclaration et gestion statistique des accidents du travail

Les statistiques d'accident constituent l'un des indicateurs importants permettant de suivre l'évolution du niveau de sécurité au travail dans les entreprises.

### Objectifs

Le but de l'outil est de mettre à disposition des adhérents à la solution-type MSST d'ERGOrama une application permettant de produire les déclarations d'accident LAA, de déterminer les causes et de mesurer l'évolution de la fréquence et de la gravité des accidents dans l'entreprise en vue de les prévenir.

### Brève description

ERGOrama finalise le développement d'un outil en ligne de déclaration et d'analyse statistique des accidents professionnels.

L'outil permettra de coder les accidents selon les nomenclatures officielles et de fournir annuellement aux utilisateurs un rapport contenant une liste des accidents survenus dans leur établissement, ainsi que des statistiques d'accidents (fréquence, gravité et causes des accidents). Le rapport reprendra, en outre, les données des années précédentes afin de pouvoir suivre l'évolution de l'accidentalité dans l'entreprise.

### Intérêt de l'outil

- Simplification des travaux administratifs liés à la déclaration des accidents;
- Meilleur suivi des causes et de l'évolution temporelle des accidents professionnels;
- Production de statistiques fiables et exhaustives.

### Démarche proposée

1. L'outil sera progressivement mis à disposition des entreprises adhérentes à la solution-type MSST d'ERGOrama;
2. Les autres entreprises intéressées peuvent contacter ERGOrama.

## Gestion des produits chimiques

Les risques liés au stockage et à l'utilisation des produits chimiques constituent des dangers particuliers au sens de la directive MSST. De plus, la loi sur les produits chimiques (LChim) contient des dispositions particulières dans ce domaine.

### Objectifs

Le but de l'outil est de mettre à disposition des partenaires d'ERGOrama un outil en ligne d'aide à la décision pour la gestion des risques liés au stockage et à l'utilisation des produits chimiques.

### Brève description

ERGOrama finalise le développement d'un outil en ligne sur la base des règles légales de stockage des produits chimiques, des fiches de données de sécurité (FDS) et des normes d'exposition VME - VLE. Cet outil permet de maintenir à jour les informations relatives aux produits chimiques, de les stocker conformément aux règles légales et de mettre en place des mesures de prévention appropriées à leur nature et à leur condition d'utilisation.

Les utilisateurs de cet outil ont la possibilité de créer et de maintenir à jour la liste des produits chimiques utilisés dans leur entreprise. Ils peuvent également saisir et/ou accéder aux FDS de ces produits. Sur cette base, le logiciel indique les incompatibilités de stockage et les mesures de prévention à mettre en œuvre lors de leur utilisation.

### Intérêt de l'outil

- Approche plus rigoureuse de la prévention des risques chimiques;
- Simplification de la gestion des risques chimiques;
- Documentation à jour (FDS, règles de stockage, etc.);
- Mise en conformité du stockage;
- Amélioration du suivi de la prévention des risques chimiques (traçabilité).

### Démarche proposée

1. Contact avec un correspondant de l'entreprise afin de définir les modalités de la collaboration et connaître les produits chimiques utilisés;
2. Aide dans la constitution et l'exploitation de votre base de données de produits chimiques.

*Pour adhérer au projet, nous contacter au +41 22 830 09 09*



## **Formation et planning**

### **Notre concept de formation**

Par nos actions de formation, nous participons au processus d'apprentissage des entreprises, administrations et institutions en leur offrant des connaissances théoriques et des outils pratiques.

Dans cette optique, ERGOrama conçoit et anime chaque année un programme de cours inter-entreprises portant sur les thèmes majeurs de l'ergonomie, de la santé et de la sécurité au travail. Nous proposons également des formations sur mesure en entreprise.

### **Des cours reconnus au niveau suisse**

ERGOrama dispose de la certification EduQua, label de qualité pour la formation continue en Suisse.

Nos cours sont reconnus par la Société Suisse de Médecine du Travail (SSMT), la Société Suisse d'Hygiène du Travail (SSHT) et la Société Suisse de Sécurité au Travail (SSST), en tant que formation continue pour les médecins, les hygiénistes du travail, les ingénieurs et les chargés de sécurité. Un séminaire donne droit à 4 crédits de formation continue SSMT, 1 crédit SSST, 5 points SSHT par demi-journée et 8 points SSHT par journée.

Enfin, ERGOrama fait partie du Réseau de Formation Prévention de la Suva et anime un cours de base en santé et sécurité au travail (voir p. 78).

### **Formations d'Assistant(e) et de Chargé(e) de sécurité MSST**

Depuis 2009, ERGOrama est habilitée par l'Office fédéral de la santé publique à animer une formation d'assistant(e) et de chargé(e) de sécurité MSST. Plus de 80 personnes se sont déjà lancées dans ces cursus et une cinquantaine sont déjà diplômées.

Les avantages: un plan d'études personnalisable (calendrier et contenus de formation), des modes d'enseignement et de validation adaptés à la formation pour adultes, une équipe de formateurs compétents dotés d'un bagage théorique et d'une expérience pratique solides.

Vous trouverez davantage d'informations sur nos formations en consultant notre site Internet [www.ergorama.com](http://www.ergorama.com), rubrique « formation ».

## Formation d'Assistant(e) de sécurité

### Entreprises concernées

Administrations et établissements parapublics; PME et grandes entreprises du secteur des services; entreprises industrielles et artisanales.

### Public-cible

Personnes assurant des tâches de santé et de sécurité de manière régulière; candidats à la formation de Chargé(e) de sécurité MSST.

### Contenu et objectifs

Cette formation de 9 jours dispensée par des spécialistes d'ERGOrama et des intervenants externes offre une vue d'ensemble du champ de la santé et de la sécurité au travail (SST) en Suisse. Elle vise à transmettre les connaissances et les outils nécessaires pour gérer la SST de manière relativement autonome et faire appel à des spécialistes en connaissance de cause. Le cours est validé par un travail personnel; les 9 jours et le travail personnel font partie intégrante de la formation de Chargé(e) de sécurité MSST d'ERGOrama. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître le cadre légal en SST et savoir où chercher des informations;
- Savoir comment valoriser les déclarations d'accidents dans un but préventif;
- Pouvoir participer à l'identification des principaux dangers et mesures de prévention dans son entreprise;
- Comprendre les déterminants humains, techniques et organisationnels de la SST;
- Pouvoir participer à la mise en place d'un système de gestion SST dans son entreprise.

### Prérequis

Le travail personnel nécessite de pouvoir effectuer des observations dans une entreprise; il est de la responsabilité du candidat de trouver un terrain.

La formation se compose de 18 cours d'une demi-journée, dont 5 à choix, issus des 6 familles de séminaires (unités de valeurs) proposés par ERGOrama:

Unité de valeur	Intitulé du cours
Droit du travail et des assurances sociales	- Aspects juridiques de la santé et de la sécurité au travail (p. 24) - La responsabilité en santé et sécurité au travail (p. 26)
Accidentologie	- Comment gérer les accidents du travail pour les prévenir? (p. 28)
Risques: prévention et intervention	- Gestion des produits irritants, toxiques et inflammables: bases de la prévention (p. 34) - Equipements de protection individuelle (EPI) (p. 33) - Méthodes de détermination des dangers et de gestion des risques (cours) (p. 37) - Organisation des secours (p. 38) - Un cours à choix dans cette famille de cours (p. 32-42)
Santé au travail et maladies professionnelles	- Maladies professionnelles et atteintes liées au travail: connaissance et prévention (p. 45) - Trois cours à choix dans cette famille de cours (p. 43-56)
Psychologie et pédagogie	- Psychologie du risque et de la sécurité (p. 26) - Techniques de formation et d'information en santé et sécurité au travail (cours) (p. 58)
Gestion de la santé et de la sécurité au travail	- Sécurité incendie: organisation de l'évacuation et de la lutte contre l'incendie (p. 76) - Systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail (p. 77)
Travaux pratiques	- Présentation de travaux pratiques

### Validation

Un diplôme d'assistant/e de sécurité est décerné par ERGOrama au terme de la formation, après validation d'un travail personnel (identification des dangers et proposition d'un plan de prévention pour une entreprise ou partie d'entreprise).

### Finance d'inscription

2'880 CHF pour les 72 heures (facture trimestrielle pour les cours suivis).

# Formation de Chargé(e) de sécurité MSST

## Entreprises concernées

Toutes.

## Public-cible

Toute personne réalisant des tâches de santé et de sécurité au travail, dotée d'une expérience professionnelle suffisante et désirant obtenir le titre officiel de Chargé de sécurité MSST.

## Contenu et objectifs

Cette formation est dispensée par des spécialistes d'ERGOrama et des intervenants externes. Après réussite des examens, elle permet d'obtenir le diplôme de Chargé(e) de sécurité, conformément à l'Ordonnance fédérale sur les qualifications des spécialistes de la sécurité au travail. Les objectifs principaux de la formation sont les suivants:

- Connaître le cadre juridique, politique, social et économique de la santé et de la sécurité au travail en Suisse;
- Pouvoir mettre en œuvre diverses méthodes d'analyse et d'intervention sur le terrain;
- Pouvoir mettre en place une organisation et animer une démarche de prévention en entreprise;
- Pouvoir collaborer et communiquer efficacement avec la hiérarchie et le personnel, sur des thèmes de santé et de sécurité au travail.

Cette formation offre une grande souplesse d'organisation, des contenus modulables, ainsi que des modalités d'enseignement et d'évaluation adaptées à la formation d'adultes.

## Finance d'inscription

6'500 CHF pour les 164 heures. Des conditions particulières peuvent être convenues, avant le début de la formation, pour les entreprises faisant appel à ERGOrama sur une base régulière. Sous certaines conditions, les résidents genevois peuvent bénéficier du chèque formation OFPC (<http://www.geneve.ch/caf/>).

La formation se compose de 36 cours d'une demi-journée, dont 13 à choix, issus des 6 familles de séminaires (unités de valeurs) proposés par ERGOrama:

Unité de valeur	Intitulé du cours
Droit du travail et des assurances sociales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aspects juridiques de la santé et de la sécurité au travail (p. 24)</li> <li>- Assurances sociales et gestion de la santé au travail (p.25)</li> <li>- La responsabilité en santé et sécurité au travail (p. 26)</li> </ul>
Accidentologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment gérer les accidents du travail pour les prévenir? (p. 28)</li> <li>- L'analyse des accidents par la méthode de l'arbre des causes (cours) (p. 30)</li> <li>- L'analyse des accidents par la méthode de l'arbre des causes (atelier) (p. 31)</li> <li>- Concevoir ses statistiques d'accidents professionnels (p. 29)</li> </ul>
Risques: prévention et intervention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des produits irritants, toxiques et inflammables: bases de la prévention (p. 34)</li> <li>- Equipements de protection individuelle (EPI) (p. 33)</li> <li>- Méthodes de détermination des dangers et de gestion des risques (cours) (p. 37)</li> <li>- Organisation des secours (p. 38)</li> <li>- Quatre cours à choix dans cette famille de cours (p. 32 -42)</li> </ul>
Santé au travail et maladies professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maladies professionnelles et atteintes liées au travail: connaissance et prévention (p. 45)</li> <li>- Cinq cours à choix dans cette famille de cours (p. 43 -56)</li> </ul>
Psychologie et pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Psychologie du risque et de la sécurité (p. 26)</li> <li>- Techniques de formation et d'information en santé et sécurité au travail (cours) (p. 58)</li> <li>- Techniques de formation et d'information en santé et sécurité au travail (atelier) (p. 59)</li> </ul>
Gestion de la santé et de la sécurité au travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécurité incendie: organisation de l'évacuation et de la lutte contre l'incendie (p. 76)</li> <li>- Systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail (p. 77)</li> <li>- Approche participative et partenariat social en santé et sécurité au travail (p. 62)</li> <li>- Comprendre et prévenir l'absence au travail (p. 64)</li> <li>- Quatre cours à choix dans cette famille de cours (p. 60 - 77)</li> </ul>
Travaux pratiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les métiers de la santé et de la sécurité au travail (p. 71)</li> <li>- Atelier de statistiques d'accidents professionnels (p. 27)</li> <li>- Présentation de travaux pratiques à blanc</li> <li>- Répertoire d'un travail pratique</li> </ul>

## Informations générales

### Entreprises concernées

Le programme de formation vise à couvrir l'ensemble des besoins des entreprises, administrations et institutions pour la gestion de la santé et de la sécurité au travail. Certains séminaires sont destinés à toute entreprise, d'autres sont orientés vers des secteurs spécifiques. Les précisions nécessaires figurent dans les descriptifs de cours.

### Inscription

Les inscriptions se font en ligne sur [www.ergorama.com](http://www.ergorama.com), par téléphone au +41 22 830 09 09, ou par e-mail à l'adresse [info@ergorama-sa.ch](mailto:info@ergorama-sa.ch). Les participants reçoivent une confirmation définitive une semaine avant la formation.

Certains cours ayant un nombre de places limitées, les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée. Des cours supplémentaires peuvent être organisés en cours d'année selon le nombre d'inscrits en attente. Veuillez vous référer à notre site Internet pour consulter l'horaire, à jour, des cours offerts.

Les cours peuvent exceptionnellement être annulés par ERGOrama faute d'un nombre suffisant de participants. Les personnes inscrites sont informées quelques jours à l'avance et des solutions de remplacement leur sont proposées.

### Conditions de participation

Pour les entreprises, administrations et institutions mettant en œuvre les solutions MSST gérées par ERGOrama:

- La participation aux cours n'est pas facturée. Font exception: les 8 heures de formation aux gestes de 1ers secours, le cours de cariste et chariots à timon, celui sur l'utilisation des extincteurs, ainsi que les cursus de chargé et d'assistant de sécurité (prix dans les descriptifs).
- Le nombre d'inscriptions par entreprise n'est pas limité.

Le programme de formation est ouvert à tous moyennant une finance d'inscription de 180 CHF par personne et par demi-journée suivie.

Sous certaines conditions, les résidents genevois peuvent bénéficier du chèque de formation de l'OFPC (<http://www.geneve.ch/caf/>).

### Annulation

Toute personne qui désire annuler sa participation est priée d'informer ERGOrama par téléphone, fax ou e-mail le plus tôt possible. En principe, les personnes qui ne s'excusent pas avant le début du cours paieront le montant de l'inscription du cours.

### Lieu et accès

Sauf exception, les séminaires ont lieu dans les locaux d'ERGOrama, route des Acacias 6, 1227 Les Acacias-Genève (cf. plan p.87).

## Liste thématique des cours 2016-2017

(Liste chronologique des cours pp. 82-85)

### Droit du travail et des assurances sociales (UV1)

11.02.16 09.02.17	Aspects juridiques de la santé et de la sécurité au travail	p. 24
01.03.16 01.03.17	Assurances sociales et gestion de la santé au travail	p. 25
03.03.16 01.03.17	La responsabilité en santé et sécurité au travail	p. 26

### Accidentologie (UV2)

03.05.16 15.09.16 04.05.17 14.09.17	Atelier de statistiques d'accidents professionnels	p. 27
25.02.16 06.10.16 23.02.17 02.10.17	Comment gérer les accidents du travail pour les prévenir?	p. 28
14.04.16 20.10.16 27.04.17 16.10.17	Concevoir ses statistiques d'accidents professionnels	p. 29
17.03.16 20.10.16 16.03.17 19.10.17	L'analyse des accidents par la méthode de l'arbre des causes (cours)	p. 30
07.04.16 10.11.16 06.04.17 02.11.17	L'analyse des accidents par la méthode de l'arbre des causes (atelier)	p. 31

### Risques: prévention & intervention (UV3)

19.10.16 21.03.17	Démarche de prévention dans les lingeries, cuisines et housekeeping	p. 32
20.04.16 01.06.17	Equipements de protection individuelle (EPI)	p. 33
12.05.16 11.05.17	Gestion des produits irritants, toxiques et inflammables: bases de la prévention	p. 34
15.09.16 14.09.17	Gestion des produits irritants, toxiques et inflammables: démarches et outils	p. 35



### Risques: prévention & intervention (UV3) (suite)

17.11.16 16.11.17	Le bruit: gêne et danger pour l'ouïe	p. 36
11.02.16 03.10.16 09.02.17 11.09.17	Méthodes de détermination des dangers et de gestion des risques (cours)	p. 37
18.05.17	Organisation des secours (nouveau)	p. 38
17.03.16	Santé, sécurité et aménagement des espaces et des postes de travail dans les bureaux	p. 39
22.09.16 21.09.17	Sécurité dans l'acquisition, l'utilisation et l'entretien des machines	p. 40
24.05.16 24.05.17	Sécurité incendie: formation à l'utilisation des extincteurs	p. 41
26.05.16 28.09.17	Sensibilisation aux gestes de premiers secours (4h)	p. 42

### Santé au travail & maladies professionnelles (UV4)

08.11.17	Enquêtes sur les conditions de travail, la santé et la satisfaction	p. 43
27.09.16	Equilibre entre vie professionnelle et vie privée	p. 44
02.11.16 01.11.17	Maladies professionnelles et atteintes liées au travail: connaissance et prévention	p. 45
17.11.16	Nouvelles organisations du travail et santé	p. 46
03.05.16	Pénibilités du travail, santé et trajectoires professionnelles (nouveau)	p. 47
23.02.17	Prévention de la violence interne	p. 48
05.09.17	Prévention des lombalgies et des troubles musculo-squelettiques en milieux de soins	p. 49
12.05.16	Protection de la maternité, des jeunes travailleurs et des travailleurs isolés (nouveau)	p. 50
24.05.17	Risques liés à l'environnement physique de travail: qualité de l'air, hygiène du bâtiment, champs électromagnétiques, etc.	p. 51
02.11.16	Risques psychosociaux: définition, évaluation et pistes de prévention	p. 52

**Santé au travail & maladies professionnelles (UV4) (suite)**

21.10.16 10.10.17	Stress, usure au travail et burn-out	p. 53
13.10.16	Surveillance des travailleurs et protection de la personnalité	p. 54
14.11.17	Télétravail, co-working et travail à domicile (nouveau)	p. 55
25.02.16 11.05.17	Temps de travail et horaires atypiques	p. 56

**Psychologie & pédagogie (UV5)**

10.03.16 16.03.17	Psychologie du risque et de la sécurité	p. 57
19.05.16 01.09.16 04.05.17 09.10.17	Techniques de formation et d'information en santé et sécurité au travail (cours)	p. 58
30.05.16 12.09.16 01.06.17 06.11.17	Techniques de formation et d'information en santé et sécurité au travail (atelier)	p. 59

**Gestion de la santé et sécurité au travail (UV6)**

25.09.17	Analyse ergonomique de l'activité: méthodes (cours)	p. 60
16.11.17	Analyse ergonomique de l'activité (atelier)	p. 61
19.05.16 18.05.17	Approche participative et partenariat social en santé et sécurité au travail	p. 62
08.11.17	Aspects stratégiques de l'intervention en entreprise: ergonomie et santé-sécurité au travail (nouveau)	p. 63
19.10.16 05.10.17	Comprendre et prévenir l'absence au travail	p. 64
02.06.16	Dispositions légales, règles et démarches pour la conception des espaces de travail (nouveau)	p. 65
12.10.17	Documentation et recherche documentaire en santé et sécurité au travail	p. 66
07.03.17	Ergonomie et conception des situations de travail: méthodes et outils (cours) (nouveau)	p. 67
28.03.17	Ergonomie et conception des situations de travail (atelier) (nouveau)	p. 68
09.11.16	Gestion des risques liés à la coactivité: sous-traitance, travail temporaire, chantiers, etc. (nouveau)	p. 69

## Gestion de la santé et sécurité au travail (UV6) (suite)

02.06.16	La mesure en santé et sécurité au travail: métrologie des ambiances physiques et mesure de l'activité	p. 70
04.02.16 02.02.17	Les métiers de la santé et de la sécurité au travail	p. 71
01.11.17	Mise en œuvre de la directive MSST: exemples pratiques	p. 72
01.09.16	Principes fondamentaux de la sécurité au travail: apports de l'ergonomie	p. 73
28.09.16	Risk-management et approche économique de la santé-sécurité au travail	p. 74
14.04.16	Santé et sécurité au travail sur les chantiers: principes, exemples pratiques et plan d'hygiène et de sécurité	p. 75
06.10.16 05.10.17	Sécurité incendie: organisation de l'évacuation et de la lutte contre l'incendie	p. 76
10.03.16 10.10.16 21.03.17 19.10.17	Systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail	p. 77

## Cours particuliers

06-07.06.16 21-22.11.16 08-09.06.17 20-21.11.17	Connaissances de base en santé et sécurité au travail (cours de 2 jours)	p. 78
Toute l'année	Cours de caristes et chariots à timon	p. 79
30.11.16 30.11.17	Formation aux gestes de 1ers secours (8h)	p. 80
14.06.16 29.11.16 13.06.17 28.11.17	Introduction à la directive MSST	p. 81

## Remise des diplômes MSST

Mars 2016 Mars 2017	<p>Conférence et remise des diplômes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La cérémonie sera précédée d'une conférence portant sur un sujet d'actualité en santé et sécurité au travail.</li> <li>- La conférence est ouverte à tous, date et thème seront communiqués lors d'une prochaine actualité.</li> </ul>
------------------------	--

**Aspects juridiques de la santé et de la sécurité au travail**

Jeudi 11 février 2016 de 13:30 à 17:30

Jeudi 09 février 2017 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama

---

**Entreprises concernées**

Toutes.

**Public-cible**

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, responsables des ressources humaines, employeurs et employés.

**Contenu et objectifs**

Le cours portera sur la législation suisse en matière de santé et de sécurité au travail. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les principaux textes de loi en santé et sécurité au travail (Loi sur le travail, Loi sur l'assurance-accidents, Loi sur la sécurité des produits);
- Connaître les obligations des employeurs et des employés en la matière;
- Comprendre les grands principes du droit applicables aux domaines de la prévention et comprendre la manière dont les normes sont appliquées dans les entreprises, les inspections du travail et les tribunaux.

Les thèmes suivants seront abordés: fondements du droit (loi, doctrine et jurisprudence); origine historique des normes de protection des travailleurs; principales lois et ordonnances relatives à la santé et à la sécurité au travail; principes d'application; éléments de doctrine et de jurisprudence.

La question de la responsabilité civile et pénale sera évoquée, mais fait l'objet d'un cours spécifique qui aura lieu le 3 mars 2016 ou le 1<sup>er</sup> mars 2017.

## Assurances sociales et gestion de la santé au travail

Mardi 1er mars 2016 de 13:30 à 17:30

Mercredi 1er mars 2017 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, responsables des ressources humaines, employeurs et employés.

### Contenu et objectifs

Les atteintes à la santé dans le cadre du travail peuvent impliquer l'intervention de diverses assurances sociales, formant un dispositif de soutien dense et complexe. Lors de ce cours, les questions suivantes seront abordées: quelles prestations offrent les assurances sociales? Dans quels cas de figure peuvent-elles intervenir? Comment se coordonnent-elles? Quelles influences peuvent-elles avoir sur la gestion de la santé et de la sécurité au travail?

Une partie de la formation sera consacrée à l'indemnisation de l'incapacité de travail - temporaire ou durable - suite à une maladie ou un accident, ainsi qu'aux prestations en cas d'invalidité. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Comprendre les grands principes des assurances sociales;
- Connaître les lois couvrant les principaux risques de la vie active;
- Connaître les prestations des assurances en cas de perte de gain suite à un problème de santé;
- Comprendre les liens entre ces assurances et les pratiques en santé et sécurité au travail.

Les thèmes suivants seront abordés: les trois piliers des assurances sociales; introduction à la LAVS, LAI, LAA, LACI (objectifs, prestations, personnes assurées); coordination entre assurances sociales; indemnités journalières en cas de perte de gain; prestations de l'Assurance Invalidité (reclassement professionnel, rente); impact de ces assurances sur les pratiques en santé et sécurité au travail.

## La responsabilité en santé et sécurité au travail

Jeudi 3 mars 2016 de 13:30 à 17:30

Mercredi 1er mars 2017 de 8:15 à 12:15

Equipe ERGOrama

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, employeurs, cadres, employés et personnes intéressées.

### Contenu et objectifs

Qui est responsable en cas d'atteinte à la santé au travail? Quelles conséquences juridiques peuvent en découler? Ces questions, les employeurs, les cadres, les travailleurs et les responsables santé-sécurité se les posent fréquemment. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Comprendre les relations entre prestations d'assurance et responsabilité civile;
- Connaître les bases juridiques de la responsabilité civile et pénale en matière de santé et sécurité au travail;
- Comprendre comment se détermine la responsabilité civile et pénale en cas d'atteinte à la santé d'un travailleur.

Les thèmes suivants seront abordés: la couverture d'assurance en cas d'atteinte à la santé d'origine professionnelle; l'action en responsabilité civile pour les dommages non couverts par les assurances sociales; la responsabilité pénale en cas d'accident du travail.

Le cours sera illustré par de nombreux extraits de la jurisprudence, portant sur des cas d'accidents du travail, d'atteintes à la personnalité (p.ex. mobbing) et d'autres problèmes de santé au travail (p.ex. stress).

**Atelier de statistiques d'accidents professionnels**

Mardi 3 mai 2016 de 13:30 à 17:30

Jeudi 15 septembre 2016 de 8:15 à 12:15

Jeudi 4 mai 2017 de 13:30 à 17:30

Jeudi 14 septembre 2017 de 8:15 à 12:15

Equipe ERGOrama

**Entreprises concernées**

Entreprises d'une certaine taille et présentant des dangers particuliers au sens de la directive MSST.

**Public-cible**

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, cadres et responsables des ressources humaines ayant suivi le cours « Concevoir ses statistiques d'accidents professionnels ».

**Contenu et objectifs**

Les statistiques aident à mettre en évidence des éléments (secteurs, activités, outils, etc.) à risques au sein de l'entreprise. Elles permettent de mieux comprendre la répartition des accidents ainsi que de suivre leur évolution; ceci permet, dans une certaine mesure, d'évaluer l'efficacité des mesures de prévention.

Ce cours vise à donner les bases pratiques pour effectuer des analyses statistiques. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Etre capable de concevoir des statistiques d'accidents au moyen de logiciels informatiques courants;
- Etre capable de représenter les statistiques sous forme graphique;
- Etre capable d'analyser et d'interpréter des statistiques d'accidents.

Les thèmes suivants seront abordés: préparation d'une base de données; élaboration de statistiques de base (mode, moyenne, taux, tableaux croisés, etc.); comparaison avec des chiffres nationaux; représentations graphiques.

Afin que la majorité des participants puissent effectuer des travaux pratiques, nous recommandons à chaque participant possédant un ordinateur portable avec Excel de le prendre avec lui. Une base de données pour les exercices sera fournie durant la formation.



## Comment gérer les accidents du travail pour les prévenir?

Jeudi 25 février 2016 de 8:15 à 12:15

Jeudi 6 octobre 2016 de 13:30 à 17:30

Jeudi 23 février 2017 de 8:15 à 12:15

Lundi 2 octobre 2017 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama

### Entreprises concernées

Entreprises d'une certaine taille et présentant des dangers particuliers au sens de la directive MSST.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, cadres et responsables des ressources humaines.

### Contenu et objectifs

Les déclarations d'accidents livrent des informations importantes pour évaluer et prévenir les risques professionnels. Pour cela, il faut toutefois qu'elles soient remplies correctement et transmises aux collaborateurs en charge de la prévention. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Etre en mesure d'intégrer la gestion des accidents du travail dans le concept de sécurité de l'entreprise;
- Etre capable de valoriser les déclarations d'accidents dans un but préventif;
- Connaître quelques statistiques d'accidents simples;
- Connaître les sources de données nationales (statistiques d'accidents);
- Connaître les principes de la méthode d'analyse des accidents par l'arbre des causes.

Les thèmes suivants seront abordés: place de l'analyse des accidents dans le processus de prévention; déclaration, enregistrement, traitement et utilisation des données d'accidents; principes de la méthode de l'arbre des causes.

## Concevoir ses statistiques d'accidents professionnels

Jeudi 14 avril 2016 de 8:15 à 12:15

Jeudi 20 octobre 2016 de 8:15 à 12:15

Jeudi 27 avril 2017 de 8:15 à 12:15

Lundi 16 octobre 2017 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, responsables des ressources humaines, infirmiers de santé au travail, employeurs et employés.

### Contenu et objectifs

L'analyse statistique des accidents du travail contribue à mettre en évidence les dangers auxquels les travailleurs sont exposés dans leur activité professionnelle. Elle permet également d'évaluer l'efficacité des mesures de prévention mises en place.

Ce cours vise à transmettre aux participants des connaissances et des outils statistiques leur permettant de concevoir, présenter et analyser les accidents survenus dans l'entreprise. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître l'utilité, l'intérêt et les limites de l'analyse statistique des accidents du travail;
- Etre capable d'analyser et d'interpréter des statistiques d'accidents;
- Etre capable de concevoir et de tenir à jour des statistiques d'accidents au sein de sa propre entreprise.

Les thèmes suivants seront abordés: utilité des statistiques d'accidents; définitions et nomenclatures; élaboration de statistiques selon différents critères (activité, processus de l'accident, caractéristiques personnelles, etc.); représentations graphiques; comparaison avec des chiffres nationaux.

## **L'analyse des accidents par la méthode de l'arbre des causes (cours)**

Jeudi 17 mars 2016 de 13:30 à 17:30

Jeudi 20 octobre 2016 de 13:30 à 17:30

Jeudi 16 mars 2017 de 13:30 à 17:30

Jeudi 19 octobre 2017 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama

### **Entreprises concernées**

Entreprises d'une certaine taille et présentant des dangers particuliers au sens de la directive MSST.

### **Public-cible**

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, cadres et responsables des ressources humaines.

### **Contenu et objectifs**

Le développement de la méthode de l'arbre des causes a été une contribution importante de l'ergonomie et de la psychologie du travail à la sécurité. Cette méthode permet de mettre en évidence la multiplicité des causes concourant à la survenue des accidents et d'enrichir la recherche et le choix des mesures préventives. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Comprendre l'approche ergonomique des accidents;
- Connaître les étapes de l'analyse des accidents par la méthode de l'arbre des causes;
- Connaître les principaux facteurs potentiels d'accidents (facteurs de risque);
- Etre capable de concevoir et de mettre en œuvre des mesures de prévention à partir des arbres des causes.

Les thèmes suivants seront abordés: approche ergonomique des accidents; recueil des faits relatifs à la survenue de l'accident; construction de l'arbre des causes; identification de facteurs potentiels d'accidents; élaboration et choix des mesures préventives.

Ce cours sera complété par un atelier d'une journée, le 7 avril 2016, 10 novembre 2016, 6 avril 2017 ou 2 novembre 2017.

## L'analyse des accidents par la méthode de l'arbre des causes (atelier)

Jeudi 7 avril 2016 de 8:15 à 17:30

Jeudi 10 novembre 2016 de 8:15 à 17:30

Jeudi 6 avril 2017 de 8:15 à 17:30

Jeudi 2 novembre 2017 de 8:15 à 17:30

Equipe ERGOrama

### Entreprises concernées

Entreprises d'une certaine taille et présentant des dangers particuliers au sens de la directive MSST.

### Public-cible

Spécialistes MSST et personnes ayant suivi le cours du 17 mars 2016 ou du 16 mars 2017.

### Contenu et objectifs

Cet atelier pratique est destiné aux personnes connaissant les principes de la méthode d'analyse des accidents par l'arbre des causes et souhaitant en acquérir la maîtrise. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Consolider les connaissances acquises sur la méthode de l'arbre des causes;
- Maîtriser l'utilisation de la méthode;
- Etre en mesure d'intégrer la méthode dans l'organisation de la sécurité de son entreprise.

Les thèmes suivants seront abordés: rappel des connaissances de base; exercices d'application de la méthode; cadre de la mise en œuvre dans l'entreprise; présentation et discussion de cas.

## Démarche de prévention dans les lingeries, cuisines et housekeeping

Mercredi 19 octobre 2016 de 8:15 à 12:15

Mardi 21 mars 2017 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama

### Entreprises concernées

Hôtels, restaurants, EMS, cliniques, blanchisseries, nettoyage à sec, entreprises de nettoyage et toute entreprise concernée par le thème.

### Public-cible

Spécialistes MSST, restaurateurs, gouvernantes, nettoyeurs et autres professionnels concernés par l'évaluation et la prévention des risques lors de travaux de nettoyage ainsi que d'activités en cuisine, lingerie et nettoyage à sec.

### Contenu et objectifs

Les questions de prévention dans ces différentes activités sont regroupées dans une même formation dans la mesure où les profils de risques sont similaires (effort physique, risques mécaniques, chimiques et électriques). Ces différents risques seront abordés de manière générale, mais la formation portera principalement sur la manière de les évaluer et de les prévenir en tenant compte des caractéristiques spécifiques de chaque contexte. Les objectifs du cours sont les suivants:

- Connaître les principaux dangers et risques pour la santé rencontrés dans les travaux en lingerie, cuisine et de nettoyage;
- Connaître des méthodes pour l'identification des dangers et la maîtrise des risques dans les travaux en question;
- Être capable de mettre en place des mesures de prévention techniques, organisationnelles et personnelles au sein de sa propre entreprise.

Les thèmes suivants seront abordés: dangers physiques, électriques, biologiques et chimiques dans les travaux concernés; évaluations des risques potentiels pour l'intégrité et la santé des travailleurs; démarches et méthodes pour l'évaluation et la prévention de ces risques; sensibilisation aux risques psychosociaux que l'on peut rencontrer dans les milieux en question.

## Equipements de protection individuelle (EPI)

Mercredi 20 avril 2016 de 13:30 à 17:30

Jeudi 1<sup>er</sup> juin 2017 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama

### Entreprises concernées

Entreprises industrielles et de la construction, sociétés de nettoyage et de multi-services, théâtres et toute entreprise présentant des risques mécaniques, chimiques ou physiques.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, employeurs et travailleurs concernés.

### Contenu et objectifs

Le cours portera sur le choix et l'utilisation des moyens de protection individuels contre les dangers mécaniques, chimiques ou physiques auxquels les travailleurs sont exposés. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Déterminer la place des EPI dans un concept global de prévention des risques professionnels et de protection des travailleurs;
- Etre en mesure d'identifier les situations dans lesquelles les EPI doivent être utilisés (critères, normes, etc.);
- Connaître les différents types d'EPI et leurs conditions d'utilisation.

Les thèmes suivants seront abordés: hiérarchie des mesures de prévention; types d'EPI et conditions d'utilisation; gestion des EPI; information des travailleurs sur l'importance du port des EPI et sur la nécessité d'une formation à leur utilisation.

## **Gestion des produits irritants, toxiques et inflammables: bases de la prévention**

Jeudi 12 mai 2016 de 8:15 à 12:15

Jeudi 11 mai 2017 de 8:15 à 12:15

Pascal Ramaciotti

---

### **Entreprises concernées**

Toute entreprise utilisant ou stockant des produits chimiques (EMS, hôtels, entreprises de nettoyage, laboratoires chimiques, garages, etc.)

### **Public-cible**

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, cadres et personnes responsables de la gestion des produits dans leur institution.

### **Contenu et objectifs**

Des produits chimiques dangereux se rencontrent dans tout environnement de travail; les risques chroniques ou aigus liés à leur utilisation et à leur stockage sont souvent méconnus. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les produits, solvants, détartrants, désinfectants, produits de nettoyage, etc.;
- Etre capable d'identifier les dangers liés à ces produits (pictogrammes, étiquettes, fiches de données de sécurité);
- Connaître les modes de pénétration des produits dans l'organisme et les moyens de protection techniques, organisationnels et personnels à mettre en oeuvre;
- Connaître les dispositions légales sur l'utilisation et le stockage de ces produits.

Ce cours sera complété par une session présentant des outils pratiques, le 15 septembre 2016 ou le 14 septembre 2017.



## Gestion des produits irritants, toxiques et inflammables: démarches et outils

Jeudi 15 septembre 2016 de 13:30 à 17:30

Jeudi 14 septembre 2017 de 13:30 à 17:30

Pascal Ramaciotti

### Entreprises concernées

Toute entreprise utilisant ou stockant des produits chimiques (EMS, hôtels, entreprises de nettoyage, laboratoires chimiques, garages, etc.)

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, cadres et personnes responsables de la gestion des produits.

### Contenu et objectifs

Cette formation vise à présenter une démarche et des outils pratiques pour une gestion efficace des produits dangereux dans l'entreprise, afin de limiter les risques liés à leur utilisation et leur stockage. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Pouvoir identifier les dangers liés aux produits par la lecture détaillée des fiches de données de sécurité (FDS) et pouvoir choisir des produits à la fois efficaces et peu dangereux;
- Connaître les moyens de protection techniques, organisationnels et personnels à mettre en œuvre;
- Pouvoir utiliser des outils de gestion permettant de mettre en place ces mesures et d'informer les utilisateurs des produits sur les moyens de protection à adopter: inventaire des produits, FDS simplifiées, étiquetage des produits, etc.

Ce cours complète la formation du 12 mai 2016 ou du 11 mai 2017 sur les bases de la prévention des risques chimiques.

**Le bruit: gêne et danger pour l'ouïe**

Jeudi 17 novembre 2016 de 13:30 à 17:30

Jeudi 16 novembre 2017 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama

**Entreprises concernées**

Industrie, construction, spectacle, bureaux aménagés en open space, etc.

**Public-cible**

Spécialistes MSST, infirmiers de santé au travail, correspondants de sécurité, responsables des services généraux, architectes et ingénieurs, employés exposés au bruit.

**Contenu et objectifs**

Le bruit représente une gêne importante dans de nombreuses entreprises. S'ajoutant aux nuisances sonores de la vie quotidienne (circulation routière, voisinage, etc.), il est générateur de stress, de fatigue et de déconcentration. De plus, au-delà d'une certaine intensité admissible, le bruit est dangereux pour l'ouïe; la surdité représente l'une des principales maladies professionnelles en Suisse. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Comprendre la nature du bruit, le fonctionnement de l'ouïe et les risques auditifs;
- Comprendre comment se mesure le bruit et être capable de procéder à des mesures simples à l'aide de son téléphone portable (ex: Smartphone);
- Connaître les moyens de prévention des lésions auditives;
- Connaître les mesures de réduction du bruit dans les espaces de travail et être capable de faire appel à des spécialistes en connaissance de cause.

Les thèmes suivants seront abordés: nature du bruit; effets sur la santé (atteintes à l'ouïe, troubles non auditifs et gênes); valeurs limites d'exposition au poste de travail; mesure du bruit; mesures préventives (au niveau de la source de bruit, des locaux de travail et de l'être humain); aménagement des bureaux ouverts.

## Méthodes de détermination des dangers et de gestion des risques (cours)

Jeudi 11 février 2016 de 8:15 à 12:15

Lundi 3 octobre 2016 de 13:30 à 17:30

Jeudi 09 février 2017 de 8:15 à 12:15

Lundi 11 septembre 2017 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail et employeurs.

### Contenu et objectifs

La détermination des dangers est au coeur de l'application de la législation de protection de la santé et de la sécurité au travail. Dans le cadre d'un système de gestion des risques, les entreprises identifient les dangers auxquels le personnel est exposé; sur cette base, des mesures de prévention sont mises en place et des indicateurs attestent de l'efficacité de la démarche. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Être capable de procéder, dans son entreprise, à une détermination des dangers simple et de proposer des mesures de prévention (a priori et a posteriori);
- Connaître les principes de méthodes plus élaborées d'analyse de risque;
- Savoir intégrer la détermination des dangers et la planification de mesures dans le concept de sécurité de l'entreprise;
- Connaître la nature des principaux dangers et risques rencontrés dans les milieux de travail.

Les thèmes suivants seront abordés: typologie des phénomènes dangereux; méthodes et outils de détermination des dangers; évaluation des risques; critères pour le choix des mesures de prévention; indicateurs d'efficacité.

## Organisation des secours

Jeudi 26 mai 2016 de 8:15 à 12:15

Jeudi 3 novembre 2016 de 8:15 à 12:15

Jeudi 18 mai 2017 de 8:15 à 12:15

Equipe ERGOrama

---

### Entreprises concernées

Toutes.

 Nouveau 

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, employeurs et employés concernés.

### Contenu et objectifs

Quelle que soit la taille de l'entreprise et les dangers de son activité, une organisation des secours d'urgence et en cas d'incendie doit être mise en place en tenant compte des spécificités de l'entreprise (point 7 du concept MSST en 10 points de la CFST). Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les bases légales sur ces thématiques;
- Etre capable de proposer et de mettre en œuvre des mesures adaptées;
- Etre en mesure de mettre en place les points de contrôle nécessaires pour assurer la pérennité de ces organisations d'urgence.

Les thèmes suivants seront abordés: bases légales; équipements nécessaires; informations du personnel; trousse de secours; organisation des équipes de secouristes d'entreprises; organisation des équipes d'évacuation; éléments à contrôler.

## Santé, sécurité et aménagement des espaces et des postes de travail dans les bureaux

Jeudi 17 mars 2016 de 8:15 à 12:15

Equipe ERGOrama

### Entreprises concernées

Toutes les entreprises employant du personnel de bureau.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité et toute personne exerçant une responsabilité en matière d'aménagement des bureaux dans son entreprise.

### Contenu et objectifs

Ce cours vise à fournir aux participants les connaissances de base leur permettant d'aménager un espace de travail de manière confortable. Il abordera les principes à prendre en compte pour assurer les meilleures conditions de travail possible dans les bureaux. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Avoir une vue d'ensemble des différents dangers et contraintes relatifs à la santé et la sécurité au travail dans les espaces de bureaux;
- Connaître les principales mesures de prévention y relatives et les possibilités d'aménagement;
- Etre en mesure de participer à l'aménagement d'un espace de travail en se fondant sur les principes et méthodes de l'ergonomie et sur les dispositions légales régissant la santé et la sécurité au travail (OLT3).

Les thèmes suivants seront abordés: bruit; éclairage naturel et artificiel; aménagement des postes à écran; notions de physiologie humaine; confort thermique (température); ventilation/climatisation; dangers d'accidents; premiers secours; évacuation.

## Sécurité dans l'acquisition, l'utilisation et l'entretien des machines

Jeudi 29 septembre 2016 de 13:30 à 17:30

Jeudi 21 septembre 2017 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama

### Entreprises concernées

Toutes les entreprises utilisant des machines et des installations techniques.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, concepteurs et toute personne concernée par l'acquisition, la maintenance et l'utilisation de machines et installations techniques.

### Contenu et objectifs

Malgré l'amélioration continue du niveau de sécurité dans les systèmes de production, les accidents sur machines et autres installations techniques restent encore trop nombreux. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les dispositions légales et les principales normes et règles qui régissent la sécurité des machines;
- Être capable d'estimer les risques liés aux installations techniques et aux machines dans différents contextes: conception, acquisition, transformation, opération et maintenance;
- Être capable de proposer et de mettre en œuvre des ensembles de mesures de prévention techniques, organisationnelles et personnelles adaptées aux groupes professionnels concernés.

Les thèmes suivants seront abordés: Loi sur la sécurité des produits; normes machines; estimation des risques au moyen des statistiques d'accidents, de l'analyse ergonomique de l'activité et de listes de contrôle; planification, mise en œuvre et évaluation des mesures de prévention.

## Sécurité incendie: formation à l'utilisation des extincteurs

Mardi 24 mai 2016 de 14:00 à 17:00

Mercredi 24 mai 2017 de 14:00 à 17:00

SICLI

### Entreprises concernées

Toutes. La priorité est donnée aux entreprises recourant aux solutions MSST gérées par ERGOrama (tous secteurs économiques).

### Public-cible

Cette formation s'adresse à tous et plus particulièrement aux personnes exerçant une responsabilité en matière de sécurité ou de secours au sein de leur entreprise.

### Contenu et objectifs

La protection contre le danger d'incendie nécessite la présence de personnel formé à la lutte contre le feu et apte à intervenir en cas d'urgence. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les réactions à avoir en cas de découverte et d'attaque d'un feu;
- Connaître les différents types d'extincteurs et leur utilisation;
- Savoir se servir d'un extincteur.

Les thèmes suivants seront abordés: sécurité incendie en entreprise; réaction face à l'incendie; exercices pratiques d'extinction.

Les cours se déroulent au centre d'instruction de la société SICLI Genève au Chemin du Stand 2, 1233 Bernex.

Attention, le nombre de places est limité.

Finance d'inscription: 180 CHF par personne.

## **Sensibilisation aux gestes de premiers secours (4h)**

Jeudi 3 novembre 2016 de 13:30 à 17:30

Jeudi 28 septembre 2017 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama

---

### **Entreprises concernées**

Ce cours est réservé aux entreprises mettant en oeuvre les solutions MSST gérées par ERGOrama et aux personnes suivant la formation de chargé(e) de sécurité MSST.

### **Public-cible**

Cette formation s'adresse à tous et plus particulièrement aux personnes exerçant une responsabilité en matière de sécurité ou de secours au sein de leur entreprise.

### **Contenu et objectifs**

Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Avoir une connaissance de base des gestes de premiers secours;
- Connaître les numéros et l'approche d'un blessé dans un milieu professionnel;
- Avoir un comportement adapté dans le contexte professionnel.

Les thèmes suivants seront abordés: schémas d'alarmes; gestes de premiers secours; hémorragie et brûlures; schéma de réanimation; organisation des secours dans l'entreprise.

Ces thèmes seront traités au travers de présentations théoriques, de démonstrations et de discussions didactiques.



## Enquêtes sur les conditions de travail, la santé et la satisfaction

Mercredi 8 novembre 2017 de 8:15 à 12:15

Equipe ERGOrama

### Entreprises concernées

Entreprises d'une certaine taille.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, gestionnaires des ressources humaines et personnes intéressées.

### Contenu et objectifs

De nombreuses entreprises réalisent des enquêtes pour évaluer les perceptions de leurs collaborateurs dans différents domaines tels que les conditions de travail, la santé, la motivation ou la satisfaction. La réalisation de ces enquêtes nécessite, outre la fixation d'objectifs précis, d'être au clair sur les concepts, de connaître les méthodes d'investigation et de dépouillement statistique, de savoir interpréter les résultats obtenus et surtout d'être à même de planifier des mesures correctives. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les principaux concepts investigués (situation de travail, santé, satisfaction, motivation, etc.);
- Être capable d'évaluer le bien-fondé de réaliser une enquête et d'en définir la problématique;
- Connaître les principales méthodes d'enquête et les règles déontologiques à respecter;
- Être capable de participer à la conduite d'une enquête et de promouvoir des actions correctives sur la base des résultats.

Les thèmes suivants seront abordés: bien-fondé d'une enquête dans un contexte donné; fixation des objectifs; choix méthodologiques; conduite du projet; mise en oeuvre d'actions correctives; présentation et discussion des limites des enquêtes par questionnaire.

## Equilibre entre vie professionnelle et vie privée

Mardi 27 septembre 2016 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama

---

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, responsables des ressources humaines, employeurs et employés.

### Contenu et objectifs

Chercher un équilibre entre les demandes du travail et les rôles familiaux est devenu tâche quotidienne pour bon nombre d'hommes et de femmes. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Comprendre les liens entre vie professionnelle, vie privée et santé;
- Connaître les mesures envisageables au niveau de l'individu et de l'entreprise, afin d'améliorer l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.

Les thèmes suivants seront abordés: les définitions du work-life balance; la centralité du travail; la situation des hommes et des femmes sur le marché du travail; temps de travail, modèles familiaux et effets sur la santé; différentes formes de flexibilité et mesures; congé maternité et paternité; avantages et inconvénients des différentes formes de flexibilité.

## **Maladies professionnelles et atteintes liées au travail: connaissance et prévention**

Mercredi 2 novembre 2016 de 8:15 à 12:15

Mercredi 1er novembre 2017 de 8:15 à 12:15

Elisabeth Conne-Perréard

---

### **Entreprises concernées**

Toutes.

### **Public-cible**

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, médecins et infirmières d'entreprise, responsables des ressources humaines, employeurs et employés.

### **Contenu et objectifs**

Cette formation abordera la prévention des maladies professionnelles et des atteintes à la santé liées au travail, du point de vue de la médecine du travail et des assurances. Des connaissances scientifiques relatives aux liens entre situations de travail et santé seront également présentées. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les principales maladies professionnelles et atteintes à la santé liées au travail;
- Comprendre certains processus qui relient situations de travail et santé;
- Connaître les définitions et les dispositions légales relatives aux maladies professionnelles et atteintes liées au travail;
- Connaître les rôles respectifs, en matière de dépistage et de prévention, des médecins du travail, médecins-conseils et médecins inspecteurs du travail au sein des entreprises.

Les thèmes suivants seront abordés: définitions; aspects légaux et asséculoologiques; exemples de maladies professionnelles et d'atteintes liées au travail en relation avec leurs causes; activités des médecins dans l'entreprise.

## Nouvelles organisations du travail et santé

Jeudi 17 novembre 2016 de 8:15 à 12:15

Equipe ERGOrama

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, employeurs, cadres dirigeants, responsables des ressources humaines, représentants du personnel et responsables de production.

### Contenu et objectifs

Il est probable que ce cours soulève davantage de questions qu'il n'apporte de solutions pratiques. En effet, de nombreuses études scientifiques internationales montrent que les transformations actuelles de l'organisation du travail et des conditions d'emploi (intensification du travail, individualisation des rapports à l'entreprise et précarisation de l'emploi) ont un impact négatif sur la perception de la santé de la population active. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les enjeux et la nature des nouvelles formes d'organisation et leurs répercussions sur la santé;
- Savoir construire des relations entre certaines pratiques de gestion (qualité, évaluation du personnel, reengineering, direction par objectifs, etc.) et le stress au travail avec ses conséquences sur la santé;
- Imaginer avec les participants des démarches de prévention conduisant à des mesures spécifiques à chaque entreprise, permettant de limiter localement les conséquences négatives de l'évolution générale de l'organisation du travail.

Ce cours est davantage orienté vers l'analyse du contexte actuel, la réflexion et la discussion que vers l'action à court terme.

## Pénibilités du travail, santé et trajectoires professionnelles

Mardi 3 mai 2016 de 8:15 à 12:15

Equipe ERGOrama



### Entreprises concernées

Toutes, mais particulièrement celles qui sont confrontées à des problèmes de contraintes professionnelles élevées ou d'«usure» prématurée de leur personnel (absences, turn-over, sortie anticipée de la vie active).

### Public-cible

Spécialistes de la santé au travail, correspondants santé-sécurité, responsables des ressources humaines et personnel d'encadrement.

### Contenu et objectifs

La notion de pénibilité du travail interroge la relation entre le travail et l'état de santé du travailleur. L'évaluation des travaux et activités dits « pénibles » renvoie à la prise en compte des composantes à la fois « mesurables et objectives » et des aspects davantage « subjectifs » qui influencent la survenue d'accidents professionnels, de maladies ou encore d'atteintes à la santé liées au travail. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les différentes formes de pénibilité ressenties par les travailleurs du fait de leur état de santé ou de l'exposition à des contraintes physiques ou organisationnelles qu'ils considèrent élevées;
- Connaître des méthodes d'identification et de « mesure » de la pénibilité au niveau des situations individuelles, des métiers et des collectifs de travail;
- Etre capable d'initier, de participer et de mettre en place une démarche pour la gestion et la prévention de la pénibilité au sein de l'entreprise.

Les thèmes suivants seront abordés: présentation des différentes formes de pénibilité et de leurs manifestations; méthodes d'évaluation de la pénibilité; prise en compte de la pénibilité dans l'organisation de la prévention primaire, secondaire et tertiaire; lien entre retraite anticipée et pénibilité; exemples pratiques.

## Prévention de la violence interne

Jeudi 23 février 2017 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama

---

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, responsables des ressources humaines, employeurs, cadres et employés.

### Contenu et objectifs

Le monde du travail se compose d'individus différenciés par leur sexe, leur origine ethnique, leur parcours professionnel, leur statut hiérarchique, leur opinion ou encore la manière dont ils exécutent le travail. Les activités se déroulent toujours dans un cadre comportant certaines contraintes (d'objectifs, de temps, etc.). Ceci ne va pas sans désaccord, inimitié ou encore conflit interpersonnel. Autant de situations lors desquelles un comportement de violence peut s'exprimer. Pourtant, la violence au travail n'est pas une fatalité mais, pour la prévenir, il s'avère nécessaire d'en cerner les facettes et les facteurs qui favorisent son émergence. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Être en mesure d'identifier les différentes formes d'expression de la violence interne;
- Comprendre les mécanismes qui peuvent conduire à l'émergence de comportements violents sur le lieu de travail et les stratégies que peuvent utiliser les individus pour tenter d'y faire face;
- Pouvoir mettre en place une politique de prévention de la violence.

Les thèmes suivants seront abordés: différents types de violence, différentes formes de harcèlement au travail (« mobbing », « bullying », « stalking », harcèlement sexuel, ...); situations de travail à risque; mesures de prévention, de gestion et de prise en charge des situations de violence interne.

## Prévention des lombalgies et des troubles musculo-squelettiques en milieux de soins

Mardi 5 septembre 2017 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama

### Entreprises concernées

Etablissements et institutions de soins (EMS, cliniques, hôpitaux).

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, médecins du travail, infirmiers de santé au travail, cadres, responsables des ressources humaines et employés.

### Contenu et objectifs

Le personnel soignant ainsi que d'autres métiers dans les milieux de soins (nettoyage, cuisine, lingerie, service technique, etc.) sont souvent confrontés à des problèmes de lombalgies et autres troubles musculo-squelettiques (TMS). La prévention s'appuyant uniquement sur la formation du personnel et sur les méthodes de manutention a montré des limites. L'objectif de la formation est de présenter une approche plus globale de la prévention des lombalgies et TMS, basée sur les principes de l'ergonomie et de la participation du personnel, qui inclue des actions non seulement au niveau de la formation du personnel, mais aussi au niveau de l'organisation du travail, du matériel de manutention, de l'environnement et des espaces de travail, des représentations, etc. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Comprendre certains processus qui relient situations de travail en milieux de soins et apparition de lombalgies et TMS;
- Connaître les principes de la « no-lift policy » (politique zéro levage);
- Etre capable d'initier ou de participer à une démarche de prévention des lombalgies et TMS en milieux de soins;
- Connaître les éléments à prendre en compte afin de pérenniser la démarche mise en œuvre.

Les thèmes suivants seront abordés: analyse ergonomique de l'activité; aspects épidémiologiques; indicateurs (accidents, absences, etc.); prévention primaire, secondaire et tertiaire; mesures techniques, organisationnelles et personnelles.

## Protection de la maternité, des jeunes travailleurs et des travailleurs isolés

Jeudi 12 mai 2016 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama



### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, gestionnaires des ressources humaines et autres personnes intéressées.

### Contenu et objectifs

Les aspects relatifs à la protection de la maternité, à l'emploi de jeunes travailleurs et à la protection des travailleurs isolés portent sur des risques transversaux régis par la loi sur le travail (LTr) et ses ordonnances. On les rencontre dans la plupart des entreprises et dans toutes les branches économiques. Leur prévention passe principalement par des mesures organisationnelles qui s'appliquent à l'ensemble du personnel de l'entreprise et qui de ce fait, peuvent être abordées dans le cadre de problématiques similaires. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les bases légales qui régissent les risques considérés;
- Etre capable de mettre en place une organisation permettant d'identifier les travailleurs concernés pour l'ensemble de l'entreprise;
- Etre capable d'identifier les dangers liés aux situations de travail en question et de concevoir et mettre en œuvre des mesures spécifiques de prévention.

Les thèmes suivants seront abordés: bases légales et réglementaires; impact sur la santé et la sécurité; méthodes d'évaluation et de gestion; exemples de concept d'organisation de gestion des risques relatifs au travail en période de grossesse et d'allaitement, à l'emploi de jeunes travailleurs et au travail isolé et mesures ponctuelles déjà mises en œuvre dans certaines entreprises.



**Risques liés à l'environnement physique de travail:  
qualité de l'air, hygiène du bâtiment, champs  
électromagnétiques, etc.**

Mercredi 24 mai 2017 de 8:15 à 12:15

Equipe ERGOrama

**Entreprises concernées**

Toutes.

**Public-cible**

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, responsables des ressources humaines, responsables de bâtiments, toute autre personne intéressée.

**Contenu et objectifs**

La qualité de l'air des locaux et l'hygiène des bâtiments peuvent avoir des effets sur la santé et le bien-être au travail. Des mesures d'amélioration peuvent être prises au niveau du climat intérieur (éclairage, pollutions internes, aération, climatisation, etc.). La formation portera sur les différentes sources de polluants et les démarches de prévention possibles. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les principaux risques liés au climat interne et à l'hygiène du bâtiment;
- Connaître les risques pour la santé liés aux champs électromagnétiques et les mesures de prévention envisageables;
- Connaître les moyens permettant d'identifier les nuisances et les principaux instruments de mesure;
- Être capable d'initier une démarche de prévention visant à améliorer le climat des locaux.

Les thèmes suivants seront abordés: nuisances physiques (bruit, confort thermique, etc.); champs électromagnétiques (principe, moyens de prévention et d'information); nuisances chimiques (solvants, gaz, amiante, etc.) et biologiques (par ex. pollution due aux plantes et aux microorganismes); climatisation; métrologie; syndrome du bâtiment malsain.

## Risques psychosociaux: définition, évaluation et pistes de prévention

Mercredi 2 novembre 2016 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, responsables des ressources humaines, employeurs, cadres et employés intéressés.

### Contenu et objectifs

Les risques de stress, de violence, de mobbing, de harcèlement sexuel et de conflits au sein des entreprises sont connus et pris en compte depuis plusieurs années. Ces risques sont abordés individuellement dans le cadre de cours spécifiques dispensés par ERGOrama.

Depuis quelques années, la tendance est de regrouper l'ensemble de ces aspects sous l'appellation de « risques psychosociaux ». Cette transformation n'est pas seulement sémantique; elle repose sur l'idée que ces risques ont des causes communes. L'évaluation et la prévention de l'ensemble de ces risques pourraient se faire dans le cadre d'une démarche globale. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les principales définitions et approches relatives aux risques psychosociaux;
- Maîtriser des outils d'identification et d'évaluation de ces risques au sein de l'entreprise;
- Etre capable de concevoir une politique pour l'identification, l'évaluation et la prévention des risques psychosociaux dans un contexte organisationnel spécifique;
- Connaître les limites de l'approche de la santé au travail au travers des risques psychosociaux.

Les thèmes suivants seront abordés: définitions et approche conceptuelle des risques psychosociaux; méthodes pour l'évaluation de ces risques; la définition et la mise en œuvre d'une politique et de mesures de prévention.

## **Stress, usure au travail et burn-out**

Vendredi 21 octobre 2016 de 8:15 à 12:15

Mardi 10 octobre 2017 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama

### **Entreprises concernées**

Toutes.

### **Public-cible**

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, responsables des ressources humaines, cadres, employeurs, représentants du personnel.

### **Contenu et objectifs**

Selon les dernières statistiques du SECO, un tiers des personnes actives occupées en Suisse se sentent souvent ou très souvent stressées. Les liens entre stress chronique et atteintes à la santé (maladies cardio-vasculaires, troubles du sommeil, angoisse, dépression, etc.) sont connus et attestés par de nombreuses études. On sait aussi que les transformations actuelles du monde du travail (intensification, individualisation des rapports de travail, précarisation de l'emploi) ont un impact négatif sur la perception de la santé de la population.

Dans ce contexte, le cours vise à échanger sur les marges de manœuvre des entreprises et des individus pour faire face à la problématique du stress. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Comprendre les concepts du stress, du burn-out et d'usure professionnelle;
- Comprendre les relations entre facteurs de risques, caractéristiques des situations de travail et survenue d'atteintes à la santé;
- Etre capable d'initier ou de participer à une démarche de prévention de ces atteintes, fondée sur l'identification des facteurs de risque propres à chaque entreprise.

Les thèmes suivants seront abordés: définitions et manifestations du stress, du burn-out et d'autres concepts proches; synthèse des modèles et approches du stress au travail; effets sur la santé et les performances; démarches de prévention.

## Surveillance des travailleurs et protection de la personnalité

Jeudi 13 octobre 2016 de 8:15 à 12:15

Equipe ERGOrama

---

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, responsables RH, employeurs et employés.

### Contenu et objectifs

Un nombre croissant d'entreprises recourent à des systèmes de surveillance de leurs locaux, véhicules et réseaux informatiques, dans un but de sécurité et de contrôle de l'activité (caméras, Internet, emails, GPS, etc.). La frontière entre ce qui est licite et ce qui ne l'est pas est souvent difficile à établir. Or, une surveillance perçue comme illégitime peut éveiller un malaise chez les travailleurs concernés et altérer l'ambiance générale de travail; elle peut porter atteinte au bien-être, à la santé psychique et, par conséquent, à l'aptitude au travail des personnes. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les bases légales réglementant la surveillance des travailleurs par l'employeur;
- Connaître les critères permettant de distinguer les pratiques autorisées des pratiques illicites;
- Être en mesure de mettre en place des systèmes ne portant pas atteinte à la personnalité des travailleurs;
- Connaître les répercussions possibles de la surveillance des travailleurs sur la santé.

Les thèmes suivants seront abordés: définition et grands principes de la surveillance; vidéosurveillance; surveillance électronique; enregistrement du temps de travail et contrôle d'accès; protection des données; effets secondaires (stress, ambiance de travail, etc.).

## Télétravail, co-working et travail à domicile

Mardi 14 novembre 2017 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama



### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, responsables des ressources humaines, infirmières en santé au travail, employeurs et toute personne intéressée.

### Contenu et objectifs

Les modes organisationnels sont en mutation constante, en lien avec de forts enjeux économiques et sociaux. La question du télétravail, du travail à domicile ainsi que celle des espaces de co-working viennent réinterroger les entreprises sur leurs modes de gestion et de réalisation du travail. Cette formation se propose d'offrir un regard sur ces questions à partir du travail réel (activités, collaborations, marges de manœuvre). La santé au travail sera questionnée en complément de l'approche ergonomique. Les objectifs de cette formation sont les suivants:

- Comprendre ces nouveaux modes de travail sous l'angle des activités de travail;
- Connaître les effets sur les salariés et les organisations du travail;
- Mettre en perspective les ressources à développer par les acteurs de l'entreprise pour accompagner le télétravail, le travail à domicile et le co-working à partir d'illustrations.

Les thèmes suivants seront abordés: les définitions et dimensions réglementaires du télétravail, du co-working, et du travail à domicile; le nomadisme; le travail collaboratif; la flexibilité des horaires de travail; l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée (Work-Life Balance); les communications entre collaborateurs; les risques psychosociaux.

## Temps de travail et horaires atypiques

Jeudi 25 février 2016 de 13:30 à 17:30

Jeudi 11 mai 2017 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama

---

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, employeurs, responsables des ressources humaines, cadres et employés concernés.

### Contenu et objectifs

Depuis plusieurs années, la demande des entreprises en matière de flexibilisation du temps de travail augmente régulièrement: rationalisation de la production de biens et services, amortissements plus rapides, introduction de la gestion de la production « juste à temps », diminution du niveau des stocks, élargissement des horaires de service à la clientèle, développement des emplois à temps partiel sont autant de facteurs qui, avec la diminution de la durée conventionnelle du travail, conduisent à la multiplication des horaires atypiques. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître l'impact des horaires atypiques sur la santé et la vie sociale;
- Connaître la réglementation suisse liée au temps de travail;
- Etre capable de conduire une démarche d'aménagement des horaires en fonction de ces aspects;
- Etre capable d'évaluer les horaires mis en place.

Les thèmes suivants seront abordés: différents horaires de travail atypiques; effets positifs et négatifs de ces horaires sur la santé; cadre légal pour l'aménagement du temps de travail; besoins physiologiques et sociaux; exemples de démarche pour la conception et l'évaluation d'horaires atypiques.

## Psychologie du risque et de la sécurité

Jeudi 10 mars 2016 de 13:30 à 17:30

Jeudi 16 mars 2017 de 8:15 à 12:15

Equipe ERGOrama

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, responsables des ressources humaines et toute personne intéressée.

### Contenu et objectifs

Alors que la majorité des accidents actuels sont provoqués par des facteurs organisationnels liés à la situation de travail, les réponses demeurent souvent techniques. Ce cours vise à présenter des pistes pour agir sur les représentations des travailleurs et les comportements qu'elles induisent, ainsi que sur les organisations et les conditions matérielles du travail, afin de prévenir les accidents et de protéger la santé. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Comprendre les facteurs environnementaux, sociaux et psychologiques qui influencent les comportements en santé et sécurité au travail;
- Pouvoir identifier ces facteurs dans son entreprise;
- Comprendre le rôle de l'être humain dans la fiabilité des systèmes de travail;
- Connaître des pistes pour transformer les situations de travail, les représentations et les comportements.

Les thèmes suivants seront abordés: perception et évaluation des risques; relations entre évaluation des risques et comportements; campagnes de prévention et pistes pour transformer les représentations, les comportements et les situations de travail.

**Techniques de formation et d'information en santé et sécurité au travail (cours)**

Jeudi 19 mai 2016 de 8:15 à 12:15

Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016 de 8:15 à 12:15

Jeudi 4 mai 2017 de 8:15 à 12:15

Lundi 9 octobre 2017 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama

**Entreprises concernées**

Toutes.

**Public-cible**

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail et toute autre personne ayant comme tâche d'informer ou de former les collaborateurs sur un sujet de santé et de sécurité au travail.

**Contenu et objectifs**

La protection de la santé au travail et la mise en place de mesures de sécurité nécessitent d'informer et de former les collaborateurs sur les risques auxquels ils sont exposés, ainsi que sur les moyens de les prévenir.

Ce cours vise à aider les personnes chargées de transmettre des informations et des connaissances en la matière aux collaborateurs de leur entreprise. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Savoir élaborer un programme de formation en santé et sécurité au travail, adapté aux besoins de l'entreprise;
- Acquérir des outils didactiques permettant la transmission d'informations et de connaissances;
- Savoir évaluer la portée d'une action de formation.

Les thèmes suivants seront abordés: place de la formation dans une démarche de prévention; élaboration d'un programme de cours; rédaction de consignes de sécurité et de supports didactiques.

Ce cours est complété par un atelier, le 30 mai 2016, 12 septembre 2016, 1<sup>er</sup> juin 2017 ou 6 novembre 2017.



**Techniques de formation et d'information en santé et sécurité au travail (atelier)**

Lundi 30 mai 2016 de 13:30 à 17:30

Lundi 12 septembre 2016 de 13:30 à 17:30

Jeudi 1er juin 2017 de 8:15 à 12:15

Lundi 6 novembre 2017 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama

**Entreprises concernées**

Toutes.

**Public-cible**

Cet atelier s'adresse aux personnes intéressées ayant suivi le cours du 19 mai 2016, 1<sup>er</sup> septembre 2016, 4 mai 2017 ou 9 octobre 2017 sur le même thème ou à des personnes ayant déjà participé à des actions de formation.

**Contenu et objectifs**

Les participants seront invités à présenter à l'ensemble du groupe un élément de formation en santé et sécurité au travail qu'ils auront préparé à l'avance, avec l'aide des formateurs s'ils le souhaitent.

Le thème, le contenu et la forme de chaque présentation seront discutés avec les autres participants. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Mettre en pratique les connaissances pédagogiques acquises lors du cours précédent;
- Exercer la présentation orale devant un public indulgent et compréhensif;
- Echanger ses expériences en matière d'animation de cours avec d'autres formateurs potentiels;
- Approfondir plusieurs sujets choisis en santé et sécurité au travail.

Un contact sera pris préalablement avec chaque participant afin de choisir un thème et de définir les modalités pratiques de la présentation et de sa préparation.

## **Analyse ergonomique de l'activité: méthodes (cours)**

Lundi 25 septembre 2017 de 8:15 à 12:15

Equipe ERGOrama

### **Entreprises concernées**

Toutes.

### **Public-cible**

Toute personne intéressée par l'analyse ergonomique du travail réel, sur le terrain, en vue de le rendre plus sain, plus sûr et plus performant.

### **Contenu et objectifs**

L'intervention ergonomique est une démarche remontante ("bottom up") fondée sur la compréhension du travail réel: celui-ci ne correspond jamais en tout point au travail prescrit par l'organisation. L'analyse ergonomique de l'activité permet de mieux comprendre le travail réel, en vue de la mise en place, de manière participative, de modes de production plus sains, plus sûrs et plus performants. Ce cours porte sur les méthodes et outils utilisés en analyse ergonomique de l'activité. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les principaux outils et méthodes qualitatives et quantitatives de l'analyse ergonomique (observations, verbalisations, mesures, etc.);
- Etre capable de concevoir une méthodologie (ensemble de méthodes à mettre en oeuvre) pour l'analyse de l'activité dans le cadre d'une problématique spécifique;
- Etre capable de construire une grille d'analyse de l'activité correspondant à cette méthodologie.

Les thèmes suivants seront abordés: rappel des principes généraux de l'ergonomie; présentation de méthodes pour l'analyse du travail; choix des méthodes; conditions de leur mise en oeuvre sur le terrain et recherche de solutions; présentation d'outils (grilles d'observation, guides d'entretien, logiciels, etc.).

## Analyse ergonomique de l'activité (atelier)

Jeudi 16 novembre 2017 de 8:15 à 12:15

Equipe ERGOrama

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers en santé au travail, employeurs et personnes ayant suivi le cours du 25 septembre 2017.

### Contenu et objectifs

Dans leur travail quotidien, les opérateurs déploient des stratégies d'action et des savoir-faire en vue d'atteindre les objectifs de production tout en minimisant les impacts sur la fatigue ou la santé. L'analyse ergonomique consiste à mettre en évidence ces « modes de régulation » par l'observation de terrain et l'échange avec les opérateurs.

Elle présente un intérêt pour les spécialistes santé-sécurité, les concepteurs, les formateurs et les gestionnaires. En effet, elle permet de mieux comprendre les dimensions à prendre en compte dans l'évaluation et la conception des situations de travail. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Comprendre les principes de l'analyse de l'activité;
- Connaître des méthodes pour l'analyse de l'activité.

Les thèmes suivants seront abordés: modèles de l'activité humaine; objectifs, démarches et méthodes d'analyse de l'activité.

L'atelier se fondera sur des moyens didactiques variés: présentations, travaux de groupe, séquences vidéo, grilles d'analyse, etc.

## **Approche participative et partenariat social en santé et sécurité au travail**

Jeudi 19 mai 2016 de 13:30 à 17:30

Jeudi 18 mai 2017 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama

### **Entreprises concernées**

Toutes.

### **Public-cible**

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, employeurs, syndicalistes, responsables des ressources humaines, cadres et employés.

### **Contenu et objectifs**

La santé et la sécurité au travail font partie du champ de la concertation entre l'Etat, les associations d'employeurs et les syndicats de travailleurs. Lors de ce séminaire, les différents points de vue en présence seront évoqués, avec le souci de parvenir à la mise en œuvre de mesures concrètes de prévention dans les entreprises. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les dispositions légales et contractuelles régissant le partenariat social en matière de prévention;
- Comprendre les enjeux du partenariat social en santé et sécurité au travail, pour les différents acteurs du domaine (autorités, employeurs, syndicats);
- Pouvoir mettre en place une démarche de prévention fondée sur la concertation et la coopération au sein de l'entreprise.

Les thèmes suivants seront abordés: bases légales de la consultation et de la participation des travailleurs et de leurs représentants en matière de santé et sécurité au travail; positions patronales et syndicales; avantages et limites de l'approche participative.

## Aspects stratégiques de l'intervention en entreprise: ergonomie et santé-sécurité au travail

Mercredi 8 novembre 2017 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama



### Entreprises concernées

Toutes

### Public-cible

Directions, donneurs d'ordres, intervenants internes et externes, spécialistes MSST et personnes intéressées.

### Contenu et objectifs

Les intervenants en entreprise ne sont pas toujours les bienvenus, même si c'est pour améliorer des situations de travail. Le demandeur doit formuler de « bonnes » questions, l'intervenant ne doit pas se laisser instrumentaliser par les uns ou les autres et les bénéficiaires doivent savoir exactement ce qu'ils peuvent attendre de l'intervention. La formation abordera ces questions au travers de la présentation de principes théoriques et d'exemples concrets d'interventions ayant abouti à des résultats contrastés. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les différents champs (conception, organisation, correction, prévention, etc.) et les modalités d'intervention en ergonomie et en santé-sécurité au travail;
- Connaître l'existence d'outils et de méthodes pouvant être mis en oeuvre sur le terrain lors des interventions;
- Savoir identifier les causes externes de la demande et les enjeux sous-jacents à l'intervention pour les différents partenaires internes;
- Être en mesure, à partir de ce qui précède, d'imaginer et de participer à la construction d'interventions réalistes et crédibles, conformes aux principes d'éthique de la profession.

Les thèmes suivants seront abordés: présentation générale du cadre de l'intervention en interne et en externe; position de l'intervenant; modèles généraux pour l'intervention en ergonomie; santé et sécurité au travail; discussion sur des cas concrets d'interventions; réflexion et discussion sur des causes de réussite et d'échec.

## Comprendre et prévenir l'absence au travail

Mercredi 19 octobre 2016 de 13:30 à 17:30

Jeudi 5 octobre 2017 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, responsables des ressources humaines, cadres et employeurs.

### Contenu et objectifs

Les fluctuations des absences au travail pour cause de maladie constituent un indicateur de gestion sensible, car la fréquence et la durée des absences varient de manière significative en fonction des modifications de l'environnement de l'entreprise.

Par contre, l'absence au travail est un indicateur de gestion peu spécifique, car les causes des fluctuations observées peuvent être diverses et il est souvent difficile d'identifier celles qui ont joué un rôle dans une situation donnée. De plus, le fait que la plus grande partie des jours « perdus » par l'entreprise résulte des absences d'une minorité de personnes nécessite des précautions particulières dans la construction et l'interprétation des statistiques. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les différentes approches et les principales causes de l'absence au travail;
- Comprendre que la part compressible des absences est la conséquence des contraintes de toutes natures liées à la situation de travail;
- Être capable de mettre en œuvre une méthodologie, des outils de mesure et des moyens de prévention en vue de diminuer les absences au travers de la transformation des situations de travail.

Les thèmes suivants seront abordés: définition de « l'absentéisme »; approches différentes de l'absence au travail; statistiques d'absences; outils et méthodes pour le diagnostic en entreprise; possibilités d'actions.

## Dispositions légales, règles et démarches pour la conception des espaces de travail

Jeudi 2 juin 2016 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama



### Entreprises concernées

Toutes, principalement les entreprises industrielles au sens de la Loi sur le travail (LTr) et celles qui envisagent de nouvelles constructions, des transformations, des déménagements ou des réaménagements.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, responsables de projets de construction ou d'aménagement et autres personnes intéressées par le thème.

### Contenu et objectifs

La formation portera sur la prise en compte des dispositions légales de protection des travailleurs et l'intervention ergonomique dès le stade de la conception en vue de créer et d'aménager des espaces de travail plus sûrs et mieux adaptés à l'activité des futurs utilisateurs. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les bases légales ainsi que les principales normes et règles relatives la construction et à l'aménagement des espaces de travail;
- Connaître des méthodes et la démarche ergonomique permettant la prise en compte de ces aspects dans les démarches de conception et d'aménagement des espaces de travail;
- Etre capable de représenter le point de vue de la santé et de la sécurité au travail dans une démarche de conception.

Les thèmes suivants seront abordés: bases légales et réglementaires relatives à la conception et à l'aménagement des espaces de travail, principalement les ordonnances 3 & 4 de la Loi sur le travail (OLT3 & OLT4) et l'ordonnance sur la prévention des accidents (OPA); relations avec les autorités (soumission des plans et permis d'exploiter); modalités d'intervention dans le processus de conception au niveau des spécifications et des cahiers des charges; exemples pratiques.

## Documentation et recherche documentaire en santé et sécurité au travail

Jeudi 12 octobre 2017 de 8:15 à 12:15

Equipe ERGOrama

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, responsables des ressources humaines, employeurs et cadres.

### Contenu et objectifs

Les connaissances scientifiques, ainsi que les dispositions légales et réglementaires en matière de santé et de sécurité au travail, sont nombreuses et consignées dans plusieurs lois, ordonnances et textes extra-juridiques d'origines diverses; il est par conséquent difficile de s'y retrouver. Le cours présentera les principales sources d'information et la manière d'y accéder, en fonction des besoins spécifiques des participants. Les objectifs de cette formation sont les suivants:

- Savoir identifier les besoins en information pour résoudre des problèmes concrets en santé et sécurité au travail;
- Connaître les principales sources de documentation légale, scientifique et pratique concernant l'ergonomie, la santé et la sécurité au travail;
- Savoir où et comment accéder à ces sources pour trouver la documentation désirée, principalement par Internet.

Les thèmes suivants seront abordés: sources d'information en Suisse et au niveau international; bases de données documentaires; revues; encyclopédie de santé et de sécurité au travail du Bureau International du Travail; recherches thématiques sur Internet; etc.



## Ergonomie et conception des situations de travail: méthodes et outils (cours)

Mardi 7 mars 2017 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama



### Entreprises concernées

Toutes entreprises qui envisagent de nouvelles constructions, des transformations, des déménagements ou des réaménagements.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, responsables de projets de construction ou d'aménagement, architectes et autres personnes intervenants dans des projets de conception.

### Contenu et objectifs

Cette formation vise à présenter la démarche ergonomique lors de projets de conception d'espaces de travail industriels et tertiaires. L'analyse ergonomique vise à mettre au centre des réflexions les activités de travail connues ou imaginées. Cette approche doit être couplée et en adéquation avec les exigences légales (notamment OLT 3 &4 de la LTr). Les objectifs de cette formation sont les suivants:

- Présenter la démarche ergonomique de conception et son intégration dans la gestion d'un projet de construction, de transformation ou lors de déménagements;
- Etre capable d'identifier les acteurs à intégrer dans la démarche de conception;
- Disposer d'une méthodologie et d'outils pour la conception des situations de travail.

Les thèmes suivants seront abordés: analyse ergonomique des situations de travail; exigences des acteurs du projet; démarche participative; outils de conception matériels et informatiques; construction de cahier des charges avec les dimensions de santé et de sécurité au travail.

## Ergonomie et conception des situations de travail (atelier)

Mardi 28 mars 2017 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama



### Entreprises concernées

Toutes entreprises qui envisagent de nouvelles constructions, des transformations, des déménagements ou des réaménagements.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, responsables de projets de construction ou d'aménagement, architectes et autres personnes intervenants dans des projets de conception.

### Contenu et objectifs

Cet atelier pratique est destiné aux personnes en charge ou partie prenante dans des projets d'implantations, d'aménagements et/ou de réaménagements de locaux de travail. L'orientation de cet atelier est basée sur l'intégration des dispositifs légaux et des activités de travail connues ou imaginées dans les futurs locaux et espaces de travail. Les objectifs de cet atelier sont les suivants:

- Savoir élaborer une démarche d'analyse ergonomique des activités de travail en vue d'un projet de conception;
- Etre capable d'utiliser les bases légales ainsi que les principales normes et règles relatives à la construction ainsi qu'à l'aménagement des espaces de travail et les connaissances issues des activités de travail;
- Etre en mesure de développer une méthodologie de projet pour concevoir et aménager des situations de travail.

Les thèmes suivants seront abordés: analyse ergonomique des situations de travail; exigences des acteurs du projet; démarche participative; outils de conception matériels et informatiques; construction de cahier des charges avec les dimensions de santé et de sécurité au travail. Des mises en situation sous forme de mini-ateliers seront proposées aux participants.

**Gestion des risques liés à la coactivité: sous-traitance, travail temporaire, chantiers, etc.**

Mercredi 09 novembre 2016 de 8:15 à 12:15

Equipe ERGOrama

**Entreprises concernées**

Toutes les entreprises faisant appel à la sous-traitance, externe ou interne, au travail temporaire ou travaillant en coactivité avec d'autres prestataires.

**Public-cible**

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, responsables de projets, entrepreneurs, architectes, acheteurs et autres professionnels concernés par le thème.

**Contenu et objectifs**

La coactivité est à l'origine de nombreux accidents du travail. Pour les prévenir, l'ordonnance sur la prévention des accidents (OPA) stipule que «lorsque des travailleurs de différentes entreprises sont occupés sur un même lieu de travail, leurs employeurs doivent convenir des arrangements propres à assurer le respect des prescriptions de sécurité au travail et ordonner les mesures nécessaires». Dans ce cours, les situations de coactivité interne liées à l'organisation de la production seront traitées par analogie. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître l'importance de la coactivité en tant que facteur potentiel d'accident, ainsi que les processus accidentels qui en découlent;
- Connaître les bases légales qui régissent la sécurité au travail pour différentes formes de coactivité (travail en chantiers, sous-traitances, travail temporaire, etc.);
- Etre capable de repérer les situations de coactivité, les risques qu'elles induisent, connaître les moyens de les prévenir et savoir les mettre en oeuvre.

Les thèmes suivants seront abordés: coactivité externe et interne; sous-traitance; organisation de la production par centre de coûts ou par processus; les formes de coactivité; les facteurs potentiels d'accident; les bases légales et réglementaires en matière de sécurité au travail en situation de coactivité; les outils et méthodes pour la gestion des risques liés à la coactivité.

## **La mesure en santé et sécurité au travail: métrologie des ambiances physiques et mesure de l'activité**

Jeudi 2 juin 2016 de 8:15 à 12:15

Equipe ERGOrama

### **Entreprises concernées**

Toutes

### **Public-cible**

Spécialistes MSST et autres professionnels concernés par l'évaluation quantitative des risques dans le cadre de démarches de prévention régies par des normes d'exposition (VME, VLE et autres).

### **Contenu et objectifs**

De nombreuses normes et recommandations nécessitant la mesure de paramètres environnementaux et physiologiques régissent le champ de la prévention. La mesure, autrefois réservée aux spécialistes, devient à la portée de tous. Il est par exemple possible de mesurer facilement des niveaux de bruit ou d'éclairement avec un téléphone portable, ou encore d'évaluer l'effort physique dynamique en mesurant la fréquence cardiaque au moyen d'un appareil vendu quelques dizaines de francs dans n'importe quel magasin de sport. Par contre, il reste difficile, même pour les spécialistes, de savoir que mesurer, où, quand et dans quelles conditions, comment agréger les données pour évaluer l'exposition et comment interpréter les résultats. Les objectifs du cours sont les suivants:

- Connaître les principales normes et recommandations environnementales et physiologiques en santé et sécurité au travail ainsi que des méthodes de mesure et d'évaluation des expositions;
- Être capable de procéder à certaines mesures simples à l'aide d'un appareillage courant et d'interpréter les résultats obtenus;
- Connaître ses propres limites dans ce domaine.

Le cours alternera théorie et pratique. Des démonstrations et des mesures seront effectuées. Les participants possédant un Iphone ou un équivalent Android peuvent l'apporter. Un wifi sera à disposition.

## Les métiers de la santé et de la sécurité au travail

Jeudi 4 février 2016 de 13:30 à 17:30

Jeudi 2 février 2017 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, responsables des ressources humaines, employeurs et employés.

### Contenu et objectifs

Le monde de la prévention des risques professionnels voit se côtoyer des intervenants de divers horizons: chargés et ingénieurs de sécurité, médecins et hygiénistes du travail, ergonomes, infirmiers de santé au travail, psychologues du travail, etc. Ces spécialistes diffèrent dans leurs approches et leurs méthodes. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Comprendre le rôle, les missions et les compétences principales des chargés de sécurité et des autres intervenants en prévention des risques professionnels (médecins, psychologues, hygiénistes du travail, ergonomes, etc.);
- Connaître les différentes pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail en Suisse (entreprises, consultants, inspection du travail, etc.);
- Connaître les associations professionnelles en santé et sécurité au travail;
- Pouvoir faire appel à des spécialistes en connaissance de cause.

Les thèmes suivants seront abordés: contexte juridique de l'intervention des spécialistes MSST; activités et approches des intervenants en prévention des risques professionnels; insertion professionnelle; collaboration entre spécialistes.

## Mise en œuvre de la directive MSST: exemples pratiques

Mercredi 1er novembre 2017 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, employeurs, responsables des ressources humaines et cadres.

### Contenu et objectifs

Ce cours vise à présenter diverses façons d'appliquer la directive MSST. En effet, la prévention se gère différemment selon les spécificités de chaque entreprise, y compris au sein d'un même secteur économique. Le cours permettra d'illustrer cette diversité au travers d'exemples dont les participants pourront s'inspirer pour leur propre société. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître différentes façons de mettre en œuvre la directive MSST;
- Pouvoir mettre en place un concept MSST dans son entreprise.

Les thèmes suivants seront abordés: principes de mise en œuvre de la directive; construction d'un concept de sécurité MSST; exemples pratiques de démarches menées dans diverses entreprises.

## Principes fondamentaux de la sécurité au travail: apports de l'ergonomie

Jeudi 1er septembre 2016 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama

### Entreprises concernées

Toutes.

### Public-cible

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, responsables des ressources humaines, employeurs, cadres et employés.

### Contenu et objectifs

Ce cours aborde la contribution de l'ergonomie dans les questions de sécurité au travail. Nous ferons un point sur les connaissances acquises en matière de gestion des risques professionnels. Différents modèles de compréhension et de prévention des situations à risque seront présentés au travers de la démarche ergonomique d'analyse du travail sur le terrain. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Comprendre les liens entre les situations de travail et les risques d'accident;
- Connaître les différents modèles de gestion de la sécurité au travail sous l'angle de l'ergonomie;
- Pouvoir élaborer des pistes de prévention des accidents et des maladies liées au travail en utilisant une approche ergonomique de l'analyse des situations de travail à risque.

Les thèmes suivants seront abordés: la sécurité au travail; les situations à risque; les modèles de compréhension du risque et de la sécurité; l'analyse de l'activité et le retour d'expérience.

Ce cours constitue une synthèse des principaux concepts et pratiques présentés dans nos différentes formations.

## **Risk-management et approche économique de la santé-sécurité au travail**

Mercredi 28 septembre 2016 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama

### **Entreprises concernées**

Entreprises de taille moyenne à grande intéressées à mettre en place un système global de gestion des risques.

### **Public-cible**

Spécialistes MSST, responsables de la gestion des risques de toute nature relatifs à la santé, à la sécurité, à l'environnement et aux finances de l'entreprise.

### **Contenu et objectifs**

Ce cours s'adresse aux entreprises souhaitant ou devant, du fait des nouvelles dispositions légales (art. 663b du Code des obligations), mettre en place un système global de gestion des risques humains, technologiques, environnementaux et financiers auxquels elles sont exposées. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les définitions du risque (risque vs opportunité);
- Connaître les bases scientifiques qui régissent la gestion et la prévention des risques, quelle qu'en soit la nature;
- Etre capable de situer la place des risques professionnels au sens de la Loi sur l'assurance-accidents et de la Loi sur le travail dans l'ensemble des risques auxquels son entreprise est exposée;
- Etre capable de participer, au sein de son entreprise, à la mise en place d'une politique globale de gestion des risques et d'en comprendre les enjeux pour la santé et la sécurité au travail.

Les thèmes suivants seront abordés: définition, identification, évaluation et mesure des risques; gestion des risques par la mise en place d'une politique de prévention, d'assurance et d'acceptation des risques; norme ISO 31000.



## **Santé et sécurité au travail sur les chantiers: principes, exemples pratiques et plan d'hygiène et de sécurité**

Jeudi 14 avril 2016 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama

### **Entreprises concernées**

Toute entreprise amenée à planifier et organiser des travaux de construction, de rénovation ou d'entretien.

### **Public-cible**

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, architectes, planificateurs de travaux et maîtres de chantier.

### **Contenu et objectifs**

Le cours portera sur l'organisation de la sécurité et de l'hygiène sur les chantiers, ainsi que sur la coordination des mesures de prévention entre les entreprises intervenantes. Différents outils et méthodes seront présentés: plan d'hygiène et de sécurité, documents Suva, règles de sécurité, etc. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les bases légales et réglementaires régissant la santé et la sécurité au travail sur les chantiers;
- Connaître les principes généraux d'organisation de la santé et de la sécurité au travail sur les chantiers (planification, coordination des entreprises, règles de sécurité, information et formation des travailleurs);
- Maîtriser l'utilisation d'outils pratiques pour l'organisation de la santé et de la sécurité au travail sur les chantiers.

Les thèmes suivants seront abordés: bases légales et réglementaires; principaux risques sur les chantiers; moyens de prévention; organisation de la sécurité et de l'hygiène; coordination des mesures de prévention.

## **Sécurité incendie: organisation de l'évacuation et de la lutte contre l'incendie**

Jeudi 6 octobre 2016 de 8:15 à 12:15

Jeudi 5 octobre 2017 de 8:15 à 12:15

Sécurité Civile de Genève & équipe ERGOrama

---

### **Entreprises concernées**

Toutes.

### **Public-cible**

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, employeurs, cadres et employés.

### **Contenu et objectifs**

Ce cours abordera la sécurité incendie sous l'angle de l'organisation interne à l'entreprise et des obligations y relatives. La Sécurité Civile de Genève présentera le rôle, les objectifs et l'organisation des autorités de sécurité incendie. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître les mécanismes de propagation du feu;
- Connaître les principales obligations de prévention incendie en Suisse;
- Connaître les mesures de prévention et d'organisation en matière de lutte contre l'incendie et d'évacuation.

Les thèmes suivants seront abordés: mécanismes de propagation du feu; organisation des équipes incendie et évacuation; statistiques des sinistres.

## **Systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail**

Jeudi 10 mars 2016 de 8:15 à 12:15

Lundi 10 octobre 2016 de 13:30 à 17:30

Mardi 21 mars 2017 de 8:15 à 12:15

Jeudi 19 octobre 2017 de 8:15 à 12:15

Equipe ERGOrama

### **Entreprises concernées**

Toutes.

### **Public-cible**

Spécialistes MSST, correspondants de sécurité, infirmiers de santé au travail, responsables des ressources humaines, employeurs et employés concernés.

### **Contenu et objectifs**

Cette formation vise à présenter un panorama des pratiques en matière de gestion de la santé et de la sécurité au travail dans différents types d'entreprises et à proposer une démarche et des outils pour la mise en place d'une telle organisation. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître le concept MSST en 10 points de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST) pour l'organisation de la santé et de la sécurité au travail;
- Connaître les limites de l'approche technico-réglementaire de la santé et sécurité au travail;
- Etre capable d'adapter ce concept aux spécificités de son entreprise (taille, secteur économique, danger, organisation);
- Connaître les principaux outils à mettre en œuvre dans le cadre de l'organisation de la santé et sécurité au travail propre à son entreprise.

Les thèmes suivants seront abordés: obligations légales et concept MSST en 10 points; organisation de la santé et de la sécurité dans l'entreprise; méthodes pour la mise en œuvre de chaque point du concept; critères pour l'évaluation des performances de l'organisation. Les limites de cette approche, qui peut rester purement formelle, seront évoquées.

**Connaissances de base en santé et sécurité au travail  
(cours de 2 jours)**

Les 6 et 7 juin 2016 de 8:30 à 17:00

Les 21 et 22 novembre 2016 de 8:30 à 17:00

Les 8 et 9 juin 2017 de 8:30 à 17:00

Les 20 et 21 novembre 2017 de 8:30 à 17:00

Equipe ERGOrama

**Entreprises concernées**

Toutes.

**Public-cible**

Dirigeants, responsables, cadres et personnes en charge de la prévention dans des entreprises privées et publiques.

**Contenu et objectifs**

Ce cours d'introduction de deux jours est organisé dans le cadre du Réseau de formation prévention de la Suva. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître la législation de la protection de la santé et de la sécurité au travail et les principaux acteurs du domaine;
- Pouvoir mettre en place un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail dans son entreprise;
- Pouvoir procéder à une détermination des dangers simple et mettre en œuvre des mesures de prévention adéquates.

Un certificat de Préposé à la sécurité sera délivré aux personnes faisant valider un travail personnel d'identification des dangers et de planification de mesures de prévention.

Finance d'inscription: 720 CHF (non facturé aux entreprises mettant en œuvre les solutions MSST d'ERGOrama).

## Cours de caristes et chariots à timon

Centre de formation Manutention et Chariots

### Entreprises concernées

Ce cours est réservé aux entreprises appliquant les solutions MSST gérées par ERGOrama.

### Public-cible

Manutentionnaires et caristes sans permis.

### Contenu et objectifs

La loi exige une formation adéquate pour l'utilisation des chariots à timon et des chariots élévateurs. Le Centre de formation de Manutention & Chariots SA propose trois types de cours, validés par un examen et donnant droit à un permis reconnu par les autorités. Un prix préférentiel est proposé aux entreprises faisant appel aux services d'ERGOrama.

- Formation de base de cariste (4 jours, 1255 CHF TTC par pers.): collaborateurs avec peu ou aucune expérience de la conduite de chariots élévateurs. La formation peut être donnée sur plusieurs types d'engins.
- Formation intensive de cariste (2 jours, 720 CHF TTC par pers.): réservé aux personnes ayant de l'expérience dans la conduite des chariots élévateurs à conducteur assis.
- Formation de base de chariots à timon/gerbeurs (1 jour, 420 CHF TTC par pers.).

Pour plus d'information sur les formations ainsi que sur les pré-requis, informez-vous sur le site de Manutention & Chariots SA: [www.manutention.ch](http://www.manutention.ch).

Les cours ont lieu à Meyrin sur le site du Centre de formation de Manutention & Chariots SA; Route des Jeunes 37, 1211 Genève 26 (Carouge), tel: +41 22 342.55.30, e-mail: [formation@manutention.ch](mailto:formation@manutention.ch).

**Formation aux gestes de 1ers secours (8h)**

Mercredi 30 novembre 2016 de 8:15 à 17:30

Jeudi 30 novembre 2017 de 8:15 à 17:30

Association Genevoise des Sections de Samaritains

**Entreprises concernées**

Toutes. La priorité est donnée aux entreprises recourant aux solutions MSST gérées par ERGOrama.

**Public-cible**

Cette formation s'adresse à tous et plus particulièrement aux personnes exerçant une responsabilité en matière de sécurité ou de secours au sein de leur entreprise.

**Contenu et objectifs**

Ce cours de deux demi-journées est animé par un formateur de l'Association Genevoise des Sections de Samaritains (AGSS). Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Disposer d'une formation de base en premiers secours;
- Apprendre à réagir de manière adéquate en cas d'urgence;
- Connaître les numéros et schémas d'alarme ainsi que l'organisation des secours à Genève;
- Avoir connaissance du comportement à adopter en cas d'hémorragie, brûlure et intoxication.

Les thèmes suivants seront traités: sécurité sur le lieu de l'accident; protection du sauveteur; bilan du patient; positions (patient conscient et inconscient); respiration artificielle et sensibilisation à la réanimation cardio-pulmonaire; hémostase; malaises; brûlures; intoxications; alarme.

Finance d'inscription: 250 CHF pour les 8 heures.

**Introduction à la directive MSST**

Mardi 14 juin 2016 de 13:30 à 17:30

Mardi 29 novembre 2016 de 13:30 à 17:30

Mardi 13 juin 2017 de 13:30 à 17:30

Mardi 28 novembre 2017 de 13:30 à 17:30

Equipe ERGOrama

**Entreprises concernées**

Entreprises recourant à une solution MSST d'ERGOrama.

**Public-cible**

Nouveaux correspondants de sécurité des entreprises mettant en oeuvre les solutions MSST d'ERGOrama, personnes intéressées par la mise en oeuvre de la solution MSST.

**Contenu et objectifs**

Selon la directive relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail (MSST), les entreprises doivent s'organiser pour remplir leurs tâches en matière de santé et sécurité au travail. Ce cours vise à présenter de manière générale le contenu de ces obligations ainsi que les moyens qui s'offrent aux entreprises pour y répondre. Les objectifs de la formation sont les suivants:

- Connaître le principe et le contenu de la directive MSST;
- Comprendre le rôle des correspondants de sécurité;
- Pouvoir initier une démarche de prévention conforme à la directive MSST.

Les thèmes suivants seront abordés: quelques chiffres sur la santé et la sécurité au travail; cadre légal de protection des travailleurs; contenu d'un concept de sécurité; organisation de la collaboration avec ERGOrama; présentation des principaux outils (classeur ERGOrama, guide de détermination des dangers, analyse des accidents, etc.).

## Liste chronologique des formations 2016

Toute l'année 2016	Cours de caristes et chariots à timon	p. 79
4 fév.	Les métiers de la santé et de la sécurité au travail	p. 71
11 fév.	Aspects juridiques de la santé et de la sécurité au travail	p. 24
11 fév.	Méthodes de détermination des dangers et de gestion des risques (cours)	p. 65
25 fév.	Comment gérer les accidents du travail pour les prévenir?	p. 28
25 fév.	Temps de travail et horaires atypiques	p. 56
1 <sup>er</sup> mars	Assurances sociales et gestion de la santé au travail	p. 25
3 mars	La responsabilité en santé et sécurité au travail	p. 26
10 mars	Psychologie du risque et de la sécurité	p. 57
10 mars	Systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail	p. 77
17 mars	L'analyse des accidents par la méthode de l'arbre des causes (cours)	p. 30
17 mars	Santé, sécurité et aménagement des espaces et des postes de travail dans les bureaux	p. 39
7 avril	L'analyse des accidents par la méthode de l'arbre des causes (atelier)	p. 31
14 avril	Concevoir ses statistiques d'accidents professionnels	p. 29
14 avril	Santé et sécurité au travail sur les chantiers: principes, exemples pratiques et plan d'hygiène et de sécurité	p. 75
20 avril	Equipements de protection individuelle (EPI)	p. 33
3 mai	Atelier de statistiques d'accidents professionnels	p. 27
3 mai	Pénibilités du travail, santé et trajectoires professionnelles (nouveau)	p. 47
12 mai	Gestion des produits irritants, toxiques et inflammables: bases de la prévention	p. 34
12 mai	Protection de la maternité, des jeunes travailleurs et des travailleurs isolés (nouveau)	p. 50
19 mai	Techniques de formation et d'information en santé et sécurité au travail (cours)	p. 58
19 mai	Approche participative et partenariat social en santé et sécurité au travail	p. 62
24 mai	Sécurité incendie: formation à l'utilisation des extincteurs	p. 41
26 mai	Sensibilisation aux gestes de premiers secours (4h)	p. 42
30 mai	Techniques de formation et d'information en santé et sécurité au travail (atelier)	p. 59
2 juin	La mesure en santé et sécurité au travail: métrologie des ambiances physiques et mesure de l'activité	p. 70
2 juin	Dispositions légales, règles et démarches pour la conception des espaces de travail (nouveau)	p. 65
6-7 juin	Connaissances de base en santé et sécurité au travail (cours de 2 jours)	p. 78
14 juin	Introduction à la directive MSST	p. 81



## Liste chronologique des formations 2016 (suite)

1 <sup>er</sup> sept.	Techniques de formation et d'information en santé et sécurité au travail (cours)	p. 58
1 <sup>er</sup> sept.	Principes fondamentaux de la sécurité au travail: apports de l'ergonomie	p. 73
12 sept.	Techniques de formation et d'information en santé et sécurité au travail (atelier)	p. 59
15 sept.	Atelier de statistiques d'accidents professionnels	p. 27
15 sept.	Gestion des produits irritants, toxiques et inflammables: démarches et outils	p. 35
22 sept.	Sécurité dans l'acquisition, l'utilisation et l'entretien des machines	p. 40
27 sept.	Equilibre entre vie professionnelle et vie privée	p. 44
28 sept.	Risk-management et approche économique de la santé-sécurité au travail	p. 74
3 oct.	Méthodes de détermination des dangers et de gestion des risques (cours)	p. 65
6 oct.	Comment gérer les accidents du travail pour les prévenir?	p. 28
6 oct.	Sécurité incendie: organisation de l'évacuation et de la lutte contre l'incendie	p. 76
10 oct.	Systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail	p. 77
13 oct.	Surveillance des travailleurs et protection de la personnalité	p. 54
19 oct.	Démarche de prévention dans les lingerie, cuisines et housekeeping	p. 32
19 oct.	Comprendre et prévenir l'absence au travail	p. 64
20 oct.	Concevoir ses statistiques d'accidents professionnels	p. 29
20 oct.	L'analyse des accidents par la méthode de l'arbre des causes (cours)	p. 30
21 oct.	Stress, usure au travail et burn-out	p. 53
2 nov.	Maladies professionnelles et atteintes liées au travail: connaissance et prévention	p. 45
2 nov.	Risques psychosociaux: définition, évaluation et pistes de prévention	p. 52
9 nov.	Gestion des risques liés à la coactivité: sous-traitance, travail temporaire, chantiers, etc. (nouveau)	p. 69
10 nov.	L'analyse des accidents par la méthode de l'arbre des causes (atelier)	p. 31
17 nov.	Nouvelles organisations du travail et santé	p. 46
17 nov.	Le bruit: gêne et danger pour l'ouïe	p. 36
21-22 nov.	Connaissances de base en santé et sécurité au travail (cours de 2 jours)	p. 78
29 nov.	Introduction à la directive MSST	p. 81
30 nov.	Formation aux gestes de 1ers secours (8h)	p. 80

## Liste chronologique des formations 2017

Toute l'année 2017	Cours de caristes et chariots à timon	p. 79
2 fév.	Les métiers de la santé et de la sécurité au travail	p. 71
9 fév.	Aspects juridiques de la santé et de la sécurité au travail	p. 24
9 fév.	Méthodes de détermination des dangers et de gestion des risques (cours)	p. 65
23 fév.	Comment gérer les accidents du travail pour les prévenir?	p. 28
23 fév.	Prévention de la violence interne	p. 48
1 <sup>er</sup> mars	Assurances sociales et gestion de la santé au travail	p. 25
1 <sup>er</sup> mars	La responsabilité en santé et sécurité au travail	p. 26
7 mars	Ergonomie et conception des situations de travail: méthodes et outils (cours) (nouveau)	p. 67
16 mars	L'analyse des accidents par la méthode de l'arbre des causes (cours)	p. 30
16 mars	Psychologie du risque et de la sécurité	p. 57
21 mars	Démarche de prévention dans les lingerie, cuisines et housekeeping	p. 32
21 mars	Systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail	p. 77
28 mars	Ergonomie et conception des situations de travail (atelier) (nouveau)	p. 68
6 avril	L'analyse des accidents par la méthode de l'arbre des causes (atelier)	p. 31
27 avril	Concevoir ses statistiques d'accidents professionnels	p. 29
4 mai	Atelier de statistiques d'accidents professionnels	p. 27
4 mai	Techniques de formation et d'information en santé et sécurité au travail (cours)	p. 58
11 mai	Gestion des produits irritants, toxiques et inflammables: bases de la prévention	p. 34
11 mai	Temps de travail et horaires atypiques	p. 56
18 mai	Organisation des secours (nouveau)	p. 38
18 mai	Approche participative et partenariat social en santé et sécurité au travail	p. 62
24 mai	Sécurité incendie: formation à l'utilisation des extincteurs	p. 41
24 mai	Risques liés à l'environnement physique de travail: qualité de l'air, hygiène du bâtiment, champs électromagnétiques, etc.	p. 51
1 <sup>er</sup> juin	Techniques de formation et d'information en santé et sécurité au travail (atelier)	p. 59
1 <sup>er</sup> juin	Equipements de protection individuelle (EPI)	p. 33
8-9 juin	Connaissances de base en santé et sécurité au travail (cours de 2 jours)	p. 78
13 juin	Introduction à la directive MSST	p. 81

## Liste chronologique des formations 2017 (suite)

5 sept.	Prévention des lombalgies et des troubles musculo-squelettiques en milieux de soins	p. 49
11 sept.	Méthodes de détermination des dangers et de gestion des risques (cours)	p. 65
14 sept.	Atelier de statistiques d'accidents professionnels	p. 27
14 sept.	Gestion des produits irritants, toxiques et inflammables: démarches et outils	p. 35
21 sept.	Sécurité dans l'acquisition, l'utilisation et l'entretien des machines	p. 40
25 sept.	Analyse ergonomique de l'activité: méthodes (cours)	p. 60
28 sept.	Sensibilisation aux gestes de premiers secours (4h)	p. 42
2 oct.	Comment gérer les accidents du travail pour les prévenir?	p. 28
5 oct.	Comprendre et prévenir l'absence au travail	p. 64
5 oct.	Sécurité incendie: organisation de l'évacuation et de la lutte contre l'incendie	p. 76
9 oct.	Techniques de formation et d'information en santé et sécurité au travail (cours)	p. 58
10 oct.	Stress, usure au travail et burn-out	p. 53
12 oct.	Documentation et recherche documentaire en santé et sécurité au travail	p. 66
16 oct.	Concevoir ses statistiques d'accidents professionnels	p. 29
19 oct.	Systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail	p. 77
19 oct.	L'analyse des accidents par la méthode de l'arbre des causes (cours)	p. 30
1 <sup>er</sup> nov.	Maladies professionnelles et atteintes liées au travail: connaissance et prévention	p. 45
1 <sup>er</sup> nov.	Mise en œuvre de la directive MSST: exemples pratiques	p. 72
2 nov.	L'analyse des accidents par la méthode de l'arbre des causes (atelier)	p. 31
6 nov.	Techniques de formation et d'information en santé et sécurité au travail (atelier)	p. 59
8 nov.	Enquêtes sur les conditions de travail, la santé et la satisfaction	p. 43
8 nov.	Aspects stratégiques de l'intervention en entreprise: ergonomie et santé-sécurité au travail (nouveau)	p. 63
14 nov.	Télétravail, co-working et travail à domicile (nouveau)	p. 55
16 nov.	Analyse ergonomique de l'activité (atelier)	p. 61
16 nov.	Le bruit: gêne et danger pour l'ouïe	p. 36
20-21 nov.	Connaissances de base en santé et sécurité au travail (cours de 2 jours)	p. 78
28 nov.	Introduction à la directive MSST	p. 81
30 nov.	Formation aux gestes de 1ers secours (8h)	p. 80

## **D'autres sujets vous intéressent ?**

Au fil des ans, ERGOrama a développé une expertise dans de très nombreux thèmes touchant à l'ergonomie, à la santé et à la sécurité au travail.

En dehors des sujets abordés dans le programme 2016-2017, ERGOrama peut animer des cours ou des conférences sur les sujets ci-dessous, au sein de votre société ou pour un groupe d'entreprises ou de personnes intéressées.

De nouveaux séminaires peuvent également être mis sur pied en fonction de vos besoins. Merci de nous faire part de vos suggestions !

*Confort thermique au poste de travail*

*Ergonomie et normalisation*

*Formation continue en premiers secours*

*Pandémie, organisation de l'entreprise*

*Protection de la peau et prévention des dermatoses professionnelles*

*Risques liés à la désinfection des eaux de piscines et au traitement des eaux potables*

*Santé et sécurité au travail dans les métiers du bâtiment*

*Utilisation de l'image en santé et sécurité au travail*

*Etc.*

## Programme de cours 2016-2017

Merci de remplir ce document en MAJUSCULES

Raison sociale :	
Adresse :	
E-mail :	
Téléphone :	
Fax :	

1. Intitulé du cours : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Mme  M. Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Mme  M. Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

2. Intitulé du cours : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Mme  M. Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Mme  M. Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

3. Intitulé du cours : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Mme  M. Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Mme  M. Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

4. Intitulé du cours : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Mme  M. Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Mme  M. Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_



Suggestions de thèmes: \_\_\_\_\_

ERGOrama S.A., Route des Acacias 6, 1227 Les Acacias – Genève

Tel : +41 22 830.09.09 – mail : [info@ergorama-sa.ch](mailto:info@ergorama-sa.ch)

**ERGOrama S.A.**  
**6, Route des Acacias**  
**CH - 1227 Acacias**  
**Genève**

## Où nous trouver



Sauf indication particulière dans les descriptifs, les formations ont lieu dans nos locaux à l'adresse suivante:

ERGOrama S.A  
6, route des Acacias  
CH-1227 Acacias-Genève

Pour vous y rendre:

Tram n° 15, arrêt Acacias  
Sortie d'autoroute Praille/Carouge-Acacias  
Parking Migros Acacias (max. 1h30)  
Parking souterrain d'Uni Mail  
Parking P+R Etoile

Un code est nécessaire pour entrer dans l'immeuble; il vous sera communiqué lors de votre inscription.



### **Intervention**

- Santé & sécurité au travail (solution MSST)
- Identification des dangers & évaluation des risques
- Interventions ergonomiques
- Analyses statistiques et causales d'accidents et d'absences
- Aménagement du temps de travail
- Sondages santé & conditions de travail
- Campagnes de prévention et de promotion de la santé



### **Formation**

- Cours de Chargé(e) et d'Assistant(e) de sécurité MSST
- Programme de séminaires inter-entreprises
- Cours en entreprise



### **Recherche**

- Recherche appliquée
- Analyse de données & statistiques
- Synthèses & publications scientifiques
- Rédaction de brochures thématiques



### **Outils informatiques**

- Logiciel GESTOrama2<sup>®</sup> pour la gestion intégrée de la santé-sécurité au travail
- Applications web de gestion du temps de travail, des absences, des accidents, des produits chimiques et d'identification des dangers (MSST)

**Pour toute information sur nos prestations**

**+41 22 830 09 09 – [info@ergorama-sa.ch](mailto:info@ergorama-sa.ch)**